



Vaincre le sous-développement : Le destin commun des pays africains

Cas de l'Afrique du sud

**Mémoire de géopolitique
du Lieutenant colonel RENON Bertrand
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Afrique noire »**

Sous la direction de Monsieur Pascal CHAIGNEAU

Administrateur général du CEDS

Professeur à l'université Paris V

Professeur à HEC

Avocat international

Avril 2002

SOMMAIRE

GLOSSAIRE	2
INTRODUCTION	3
1. LE SOUS DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE	5
1.1. LES MANIFESTATIONS DU SOUS DEVELOPPEMENT	5
1.2. LES CAUSES DU SOUS DEVELOPPEMENT	8
1.3. LES CONSEQUENCES DU SOUS DEVELOPPEMENT	13
2. QUELLES SOLUTIONS POUR L'AFRIQUE ?	16
2.1. LES EXPERIENCES DU PASSE, POUR DES SOLUTIONS EFFICACES.....	16
2.2. CREER LA DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT	18
2.3. L'ACCOMPAGNEMENT POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT	26
3. CAS DE L'AFRIQUE DU SUD	33
3.1. UN PAYS DEVELOPPE ?.....	33
3.2. DES FAIBLESSES STRUCTURELLES	35
3.3. CONSTRUIRE UNE POSITION DE LEADER AFRICAIN	39
CONCLUSION	43
TABLE DES MATIERES	45
TABLE DES ANNEXES	47

Glossaire

ACDC	Accord sur le commerce, le développement et la coopération
ACP	Pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ANC	African national congress
BEI	banque européenne d'investissement
BIT	bureau international du travail
CDA (SADC)	Communauté de développement de l'Afrique australe
CEA	communauté économique africaine
CEDEAO (ECOWAS)	communauté économique des états d'Afrique de l'ouest
CNUCED	conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
ECOMOG	economic monitoring group
FAO	Food and Agriculture Organization
FED	fund européen de développement
FMI	fund monétaire international
GEAR	Growth, employment and redistribution strategy
MERCOSUR	mercado comun sur
OUA	organisation de l'union africaine
PAS	Plan d'ajustement structurel
PED	Pays en développement
PERD	Programme européen pour la reconstruction et le développement
PERD	programme européen pour la reconstruction et le développement
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
RDC	République démocratique du Congo
RDP	Reconstruction and development programme
RECAMP	renforcement des capacités africaines de maintien de la paix
SACU (UDAA)	Southern Africa custom union
SANDEF	South african national defense frontiere
UA	union africaine
UDAA (SACU)	union douanière de l'Afrique australe
UE	Union Européenne
UNICEF	United nation international children's emergency fund

Introduction

En août 1995, à Ibadan au Nigeria, le thème du congrès biennal de l'association africaine de science politique portait sur « l'état et la démocratie en Afrique », deux ans plus tard à Durban en Afrique du sud l'ordre du jour était « la paix et la sécurité en Afrique ». Ainsi, d'une phase de démocratisation de la fin des années 80 nous sommes passés à une phase de conflits. Aujourd'hui le souci des dirigeants africains est de juguler ces derniers pour atteindre les niveaux de croissance conduisant au développement.

Quarante ans après les indépendances 70% des pays les moins avancés et 80% de ceux ayant un niveau de développement humain faible se trouvent en Afrique. Les guerres civiles, les coups d'état, les catastrophes climatiques accablent régulièrement le continent. Dernier fléau en date, la pandémie de sida s'est rapidement répandue dans la région faisant des milliers de victimes. Dans un tel contexte, quelle voie le continent doit-il emprunter pour enfin sortir du sous-développement ?

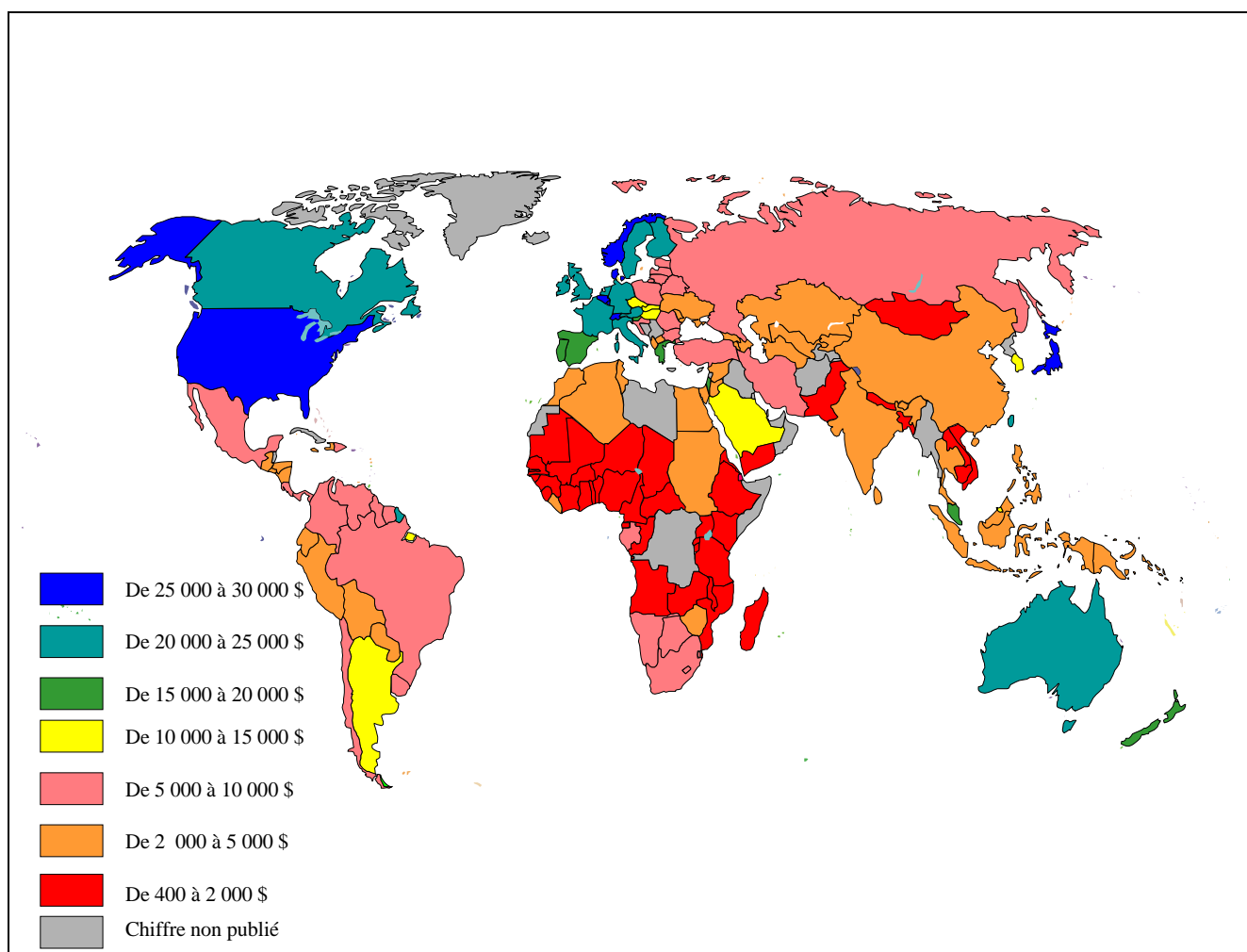
Partout dans le monde, la stabilité et le développement sont étroitement liés. Pour sa part, l'Afrique, est soumise à un cycle tel, qu'il est difficile de savoir si c'est le sous-développement qui engendre les crises ou au contraire, les conflits qui freinent la croissance. Pour sortir de cette situation il faut d'une part, que l'Afrique s'attache à développer l'action des intégrations régionales qui fonctionnent, la CEDEAO, la CEMAC, la SADC et d'autre part, qu'à l'échelle du continent, l'Union Africaine assure le soutien politique de ces organisations économiques. Cette dynamique permettrait à terme de stabiliser les gouvernements, de mieux répartir les richesses et d'impliquer l'ensemble de la population dans les projets. Ainsi, un véritable sentiment d'appartenance à une même nation, à un même continent pourrait naître, ce qui est le ciment de toute économie. Par ailleurs, afin d'augmenter les chances de réussite, la communauté internationale doit poursuivre son appui et son aide. Dans le cadre de la recherche de solutions applicables aux pays d'Afrique, l'étude du cas de l'Afrique du Sud semble être une bonne piste. En effet, ce pays est sans doute le plus avancé sur le plan économique et le plus stable au niveau politique. Sa place sur le continent africain le conduit à revendiquer de

plus en plus ouvertement une place d'interlocuteur privilégié au sein de l'ONU. Cependant, il apparaît que la situation réelle est plus nuancée. Ainsi, malgré son avance économique qui après analyse n'est qu'apparente, et un système politique aux allures de démocratie mais au socle fragile, l'Afrique du Sud devra suivre le même chemin que les autres pays d'Afrique pour se développer et s'imposer en tant que grande puissance.

1. Le sous développement dans le monde

1.1. Les manifestations du sous développement

Pour avoir une vision générale du niveau de développement des pays il suffit de reporter sur un planisphère le montant du revenu national brut par habitant, en dollars de parité de pouvoir d'achat¹.



Cette carte montre que le sous développement se situe principalement dans l'hémisphère sud et que l'Afrique est particulièrement touchée. Cependant, la richesse n'est pas le seul critère qui permette de mettre en évidence le niveau économique d'un pays.

¹ RAMSES 2002 - IFRI

1.1.1. Le chômage et la pauvreté

Le chômage frappe les populations des PED plus encore que celles des pays industrialisés. Selon le bureau international du travail (BIT), l'essentiel du milliard de personnes, soit le tiers de la population active de la planète, qui était sans emploi ou sous employée en 1998 vivait dans les PED. Cela représente plus des trois quart des chômeurs recensés dans le monde. De plus, dans les PED, les emplois sont souvent peu qualifiés et peu rémunérés.

1.1.2. Les carences en matière d'éducation et de formation

Dans les PED, selon l'UNICEF, plus de 130 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école grandissent en marge de l'éducation de base. C'est en Afrique subsaharienne que le taux d'inscription est le plus bas (60%). En Afrique, 50% des enfants inscrits n'achèvent pas le cycle primaire. En 1990 en moyenne 22% des budgets étaient consacrés à l'enseignement supérieur qui n'accueille pourtant que 2% du groupe d'âge correspondant. De plus la concentration de l'offre dans les zones urbaines, profite encore à la population nantie des villes². En outre, les PED ont un retard important dans le domaine technique par rapport aux pays industriels. Le manque de moyens financiers constitue un handicap pour le développement de la formation des cadres techniques nationaux³. L'attrait exercé en matière de conditions de travail et de rémunération par les pays riches sur les chercheurs et les ingénieurs des PED entraîne un « brain drain » qui stérilise les efforts entrepris. Enfin, lorsqu'ils utilisent les innovations conçues, développées et maîtrisées par les pays industrialisés, les PED tombent vite dans le travers des produits de contre façon ou au contraire dans une dépendance encore plus grande vis à vis des pays industrialisés.

1.1.3. Les mauvaises conditions d'habitat

Les populations des PED sont mal logées et vivent dans des habitations dépourvues du confort le plus élémentaire comme par exemple l'alimentation en eau potable. Dans ce domaine, une bonne partie des 106 pays du monde souffrant de pénurie d'eau est située dans les PED, ou la consommation d'eau est souvent

² « *l'Afrique subsaharienne peut-elle sortir du non développement ?* » de JAN Guérolé, Pargny François, Jouve Edmond – *Périodique « problèmes économiques n°2621 16/6/99*

³ A Amadou Bano Barry « *Les violences collectives en Afrique – le cas uinéen* » L'Harmattan – 2000 - Paris

inférieure à celle des pays industrialisés. Un africain consomme 30 litres d'eau par jour, contre 200 pour un européen et 600 pour un américain. De plus, l'inexistence de réseaux d'assainissement et la pollution des eaux constituent un risque majeur de mortalité.

1.1.4. Regroupement des pauvres à la périphérie des grandes villes

Ainsi, dans les campagnes, où l'habitat est particulièrement insalubre les paysans fuient leur village pour rejoindre les villes. Cela conduit à une forte augmentation du taux d'urbanisation, 37% en 1995. Les mégalo-poles ainsi créées, il en existe 9 en Afrique, offrent le spectacle d'une urbanisation inhumaine ou les bidonvilles augmentent de 10 à 12% chaque année. Ces agglomérations sont en proie à d'autres maux urbains, pollution, faillite des transports, engorgements de tous ordres, violences, insécurité, mendicité, maladies, trafics... Les villes deviennent des lieux de délinquance et de criminalité. Les grandes métropoles sont souvent synonymes de vols, marché noir, prostitution infantile, et autres rackets. Les gangs font la loi dans les quartiers périphériques et dans les bidonvilles.

1.1.5. La faim

La population la plus concernée par la faim se situe en Afrique subsaharienne (annexe 1). Selon la FAO, cette région du monde compte 210 millions de personnes touchées par la faim. Ce fléau se manifeste sous deux formes qui se conjuguent le plus souvent : La première forme est la sous-alimentation qui est l'insuffisance quantitative de nourriture (moins de 2500 calories par jour). Elle se manifeste brutalement lors de famines qui déciment alors des millions d'hommes dans les pays d'Afrique subsaharienne, victimes de la sécheresse (Sahel, Afrique australe) et des guerres civiles (Ethiopie, Somalie). La deuxième forme est la malnutrition qui est l'insuffisance qualitative de nourriture, l'alimentation dans les PED étant caractérisée par la rareté ou l'absence d'éléments indispensables à l'entretien de l'organisme, ce qui explique la fréquence des maladies dites de carence.



A partir de ce constat, il est intéressant de s'interroger sur les raisons qui conduisent un pays à une situation de pauvreté.

1.2. Les causes du sous développement

Les caractéristiques géographiques, climatiques et humaines d'un pays peuvent expliquer pour une part le sous développement. Cela tend à prouver que tous les états ne partent pas avec les mêmes chances. Cependant, il faut remarquer que le développement d'un pays est lié également au dynamisme et à la volonté des populations.

1.2.1. La géographie facteur de sous développement

Les régions du monde dans lesquelles se situent les PED se caractérisent par un climat et des caractéristiques physiques difficiles. C'est le cas de l'Asie et de l'Amérique du sud. Pour sa part, l'Afrique est un continent massif, plus de trente million de Km² difficilement pénétrable par les voies naturelles, coupé des plus vastes déserts du monde et de forêts denses. Sur le plan humain l'Afrique reste une zone de sous-peuplement ce qui lui offre un potentiel de développement important. Cependant, la population est peu homogène, morcelée en dizaines d'ethnies et en centaines de tribus qui utilisent un grand nombre de langues et dialectes. Cela ne facilite pas les échanges.

1.2.2. La situation sanitaire

Le Tiers monde est le domaine des grandes endémies tropicales. Si la variole et la lèpre ont reculé, la tuberculose, la maladie du sommeil, le paludisme progressent de façon inquiétante. Par exemple, la maladie du sommeil, ou trypanosomiase, inoculée par la mouche tsé-tsé est en recrudescence dans les zone équatoriales africaines ou l'insecte sévit sur dix millions de km² et ou il menace 50 millions de personnes dans 26 pays. Dix milles nouveaux cas se déclarent chaque années. Le redoutable virus Ebola menace l'Afrique équatoriale. Il faut aussi mentionner l'épidémie de sida qui affecte plus particulièrement la population subsaharienne. Deux tiers des personnes infectées par le VIH dans le monde en 1996 vivaient dans cette région du monde. En Afrique le sida réduira le taux de croissance économique en mettant dans l'incapacité de travailler un bon nombre de ceux qui appartiennent aux classes d'âge les plus actives de la population. A l'horizon 2010 l'espérance de vie pourrait redescendre à 33 ans.

1.2.3. Une démographie en déphasage avec la croissance économique

La croissance démographique n'est pas à elle seule un facteur de sous-développement. Elle le devient lorsque la croissance économique ne suit pas le même rythme. La population du tiers monde a augmenté de 2,4 milliards de personnes de 1950 à 1990, dans le même temps la population des pays développés ne progressait que de 380 millions, soit pratiquement six fois moins. Cette forte croissance démographique constitue un obstacle supplémentaire au développement dans la mesure où l'augmentation des ressources ne suit pas l'augmentation de la population. Les PED sont conscients de cette situation et, les 179 pays réunis au Caire en septembre 1994, ont décidé d'accompagner la transition démographique actuellement en cours par l'application d'une politique de planning familial destinée à freiner la croissance démographique. Aujourd'hui, le bilan est peu encourageant car les sommes prévues pour conduire cette politique n'ont pas été versées en totalité. Le manque de volonté participe aussi à la situation des PED.

S'agissant de l'Afrique, avec une prévision en 2050 de 2 à 3 milliards d'habitants, soit 25% de la population mondiale, il faut constater que ce continent cours au suicide. La population augmente d'environ 3% par an tandis que les ressources agricoles de 1% seulement et ce, non pas par l'amélioration des techniques, mais par la mise en culture de terres nouvelles. De plus, en Afrique, les règles démographiques qui s'appliquent à l'ensemble du monde ne fonctionnent pas. Dans le monde, le taux d'accroissement était de 2,1% en 1970 pour revenir à 1,7 en 1990. En Afrique ce taux ne baisse pas. Les spécialistes avaient prévu que l'indice synthétique de fécondité passerait en Afrique de 6,7 en 1990 à 3,4 en 2020. Aujourd'hui, il est toujours à 6,7. En général l'urbanisation fait diminuer le taux de fécondité. En Afrique, elle n'a pas entraîné de baisse notable.

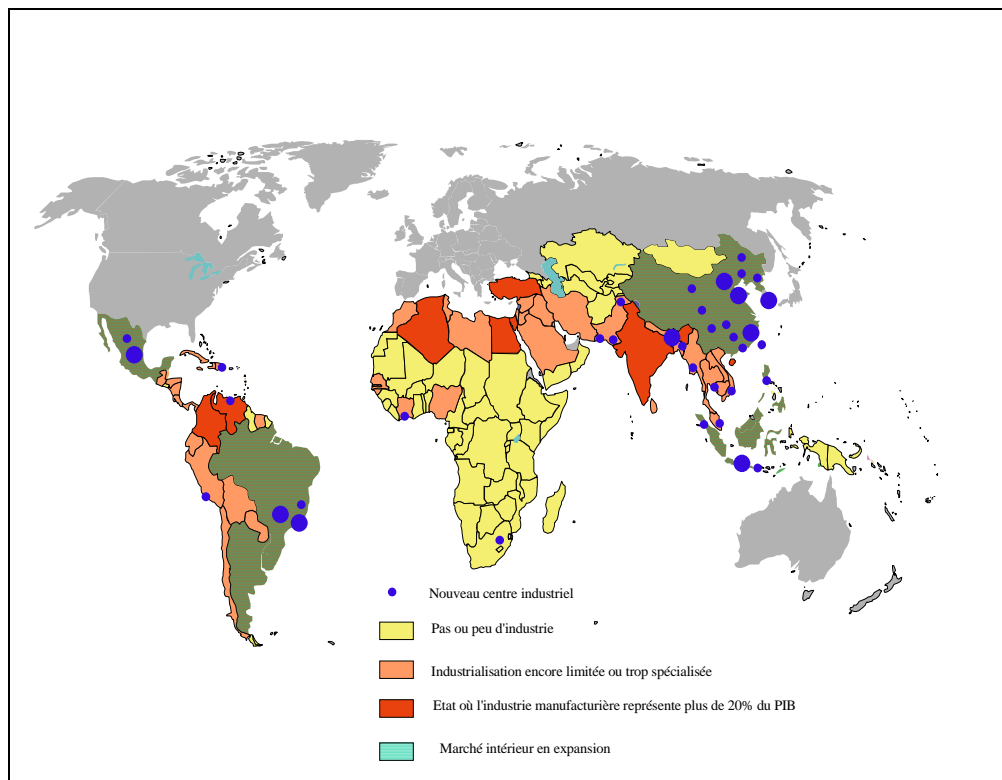
1.2.4. Retard de l'agriculture

Ce secteur occupe 58% de la population active dans l'ensemble des PED pourtant, la production n'est pas suffisante. En effet, les techniques n'ont guère changé depuis des siècles. Ainsi, l'agriculture sur brûlis, qui consiste à incendier un morceau de forêt ou de savane pour cultiver la terre pendant un à trois ans avant de s'en aller plus loin n'est pas rentable et détruit l'écosystème. Cette technique

relativement fréquente en Afrique. Des paysanneries plus évoluées existent. Elles pratiquent la rotation des cultures ou même l'association culture - élevage. Cependant, dans tous les cas la faiblesse des moyens matériels mis en œuvre est la règle.

1.2.5. Retard de l'industrie

Selon les statistiques de la banque mondiale, les PED regroupaient en 1997 plus de 78% de la population du globe et fournissaient moins de 18% de la production mondiale. Dans les PED, le secteur secondaire est presque toujours à la traîne. Les petites et moyennes entreprises fabriquent des biens de consommation avec des techniques de type artisanal et la grande industrie, mal représentée par la population du pays n'est techniquement évoluée que lorsqu'elle est dépendante de firmes originaires de pays développés. De plus, si dans l'Europe du XIX^e siècle les ouvriers ont vu leur outil de travail évoluer techniquement, cela s'est fait sans rupture et ils ont pu s'adapter au cours du temps. En revanche, les africains ont été placés devant un bond technologique tel, qui leur est difficile de l'assimiler.



Cette carte décrit le retard des PED en matière industrielle et économique mais elle souligne aussi les régions dynamiques et celles qui restent de véritables déserts industriels⁴

⁴ Source : Emmanuel Lézy – Alain Nonjon – « Cartes en main » Ellipses – Paris - 1999

1.2.6. Dépendance financière

L'étroitesse des marchés intérieurs, le faible niveau de vie de la majeure partie de la population, déterminent une capacité d'épargne nationale réduite. Ainsi, le financement des investissements nécessaires au développement économique et aux achats à l'étranger sont difficiles. En outre, faute de capitaux et d'une aide suffisante des pays riches, les PED doivent s'endetter en empruntant sur les marchés financiers, auprès des états et des banques privées.

1.2.7. Dépendance commerciale

La sous industrialisation des PED fait que la structure de leurs échanges est éminemment défavorable dans les rapports commerciaux avec les pays industrialisés qui ont conçu et construit un ordre économique mondial conforme à leurs intérêts nationaux et à ceux des entreprises multinationales. L'inégalité de l'échange constitue ainsi un obstacle majeur au développement économique des PED qui souffrent du fait que les prix des produits manufacturés importés ont tendance à augmenter plus vite que les prix des produits bruts exportés.

1.2.8. Des inégalités sociales criantes

Dans les PED, les riches sont très riches et les pauvres sont très pauvres. Entre ces deux catégories, les classes moyennes sont peu représentées. Ces inégalités se retrouvent dans tous les domaines (éducation, alimentation, santé, logement, emploi). Elles jouent un rôle de frein dans la mesure où les processus de croissance ont d'autant plus de mal à s'enclencher que le marché du consommateur est très étroit. En outre, si la minorité ne dispose pas des ressources pour acquérir des produits manufacturés, la minorité privilégiée préfère calquer son mode de vie sur celui des pays développés, grâce à l'importation.

L'Afrique subsaharienne est une des régions du monde où il y a le plus d'inégalité. Les politiques sociales des gouvernements africains au cours des décennies soixante à quatre-vingt dix ont abouti de manière paradoxale à favoriser l'accès des mieux nantis aux services sociaux avec une absence de priorité pour les soins de santé primaire⁵. En 1995, le Zimbabwe affichait un PNB par habitant de 2030 \$, et pourtant, 41% de sa population vivait en dessous du seuil de pauvreté. Au Kenya, le revenu moyen était de 1380 \$, mais 50% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté. L'Afrique du sud, avec un

⁵ opus cité (« *L'Afrique subsaharienne peut-elle sortir du non développement ?* »)

revenu moyen de 5030 \$ par habitant, comptait un quart de très pauvre parmi sa population. En fait, l'accroissement des richesses d'un pays profite surtout aux 20% de la population la plus riche.

1.2.9. La guerre facteur d'appauvrissement

L'instabilité en général, et les conflits en particulier bloquent ou rendent très difficiles les efforts pour éliminer la pauvreté extrême des pays africains en raison des destructions massives, et des ressources détournées de leur rôle initial. Dans les pays qui se trouvent en situation de conflit armé ou de conflit civil, les ravages sont terribles. En Somalie, la moitié de tous les enfants de moins de cinq ans vivants au début du mois de janvier 1993 étaient morts à la fin de l'année⁶. En outre, les mines constituent une menace permanente. On en compte environ 15 millions en Angola, 3 millions au Mozambique, 1 million en Erythrée et des quantités du même ordre en Somalie, au Soudan, en Ethiopie, au Rwanda, au Yémen, au Tchad et en Namibie. Elles limitent les mouvements et coûtent cher à la fois pour les soins qui sont donnés aux blessés, mais aussi pour leur neutralisation. En outre, les crises créent des réfugiés qui viennent grossir les rangs de la population inactive (annexe 2). En 1995 le nombre de réfugiés en Afrique est estimé à 8 millions. En 1999, ce chiffre était tombé à un peu plus de 3 millions⁷.



Un environnement difficile, une natalité disproportionnée au regard de la croissance économique, une agriculture archaïque, une masse monétaire mal répartie, un manque de capacité à fabriquer des produits manufacturés, une inadaptation aux règles de l'économie mondiale, et enfin des guerres qui bloquent les processus de croissance, telle est aujourd'hui la situation des PED. A partir de cet exposé des causes, quelles conséquences peut-on observer ?

⁶ « *l'Afrique subsaharienne peut-elle sortir du non développement ?* » de JAN Guérolé, Pargny François, Jouve Edmond – Périodique « *problèmes économiques* n°2621 16/6/99

⁷ Banque mondiale « *l'Afrique peut elle revendiquer sa place dans le XXI^e siècle* » mai 2000 – Washington DC – pages 3 et 27

1.3. Les conséquences du sous développement

Le sous-développement semble être le vecteur d'une régression permanente des populations. En effet, celles-ci, ne disposant pas d'une qualité de vie suffisante semblent incapables de dynamisme et de volonté. Cela induit un manque de capacités à innover, et des difficultés à créer des richesses par le travail. En outre, l'attitude de l'homme qui n'a rien à perdre et qui se trouve en situation de survie peut être violente et irraisonnée. Ainsi, le sous développement est crysogène sur les plans politique, économique et militaire

1.3.1. Le Facteur psychologique

Dans la naissance des crises, le facteur psychologique ne doit pas être oublié. Pour Horowitz⁸, le sous développement augmente les différences de niveau entre les classes et la juxtaposition de groupes arriérés et avancés serait la base d'une frustration qui ne s'apaise que dans la violence. De plus l'urbanisation entraîne le regroupement d'ethnie différentes. Selon A. Fourest⁹, la coexistence de famille ayant des modes de vie différente suscite des complexes mais aussi des processus d'affirmation identitaire. En effet, il semble que l'inactivité et le sentiment de ne rien avoir à perdre induisent des réactions comme la jalousie ou la haine des nantis. Le sentiment d'injustice aussi peut être une motivation pour rechercher les responsables de son propre malheur. Ces réactions, bien humaines et sans doute universelles font les populations les plus démunies des PED une source idéale pour servir les intérêts de puissance et de pouvoir des dirigeants.

1.3.2. L'état faible , facteur de crise

L'absence d'allégeance universelle à l'état se traduit par une consolidation des particularismes et des clivages ethniques ou religieux (Burundi, Rwanda, soudan). Cela contribue non seulement à relativiser l'homogénéité du territoire mais aussi à miner la légitimité sociale de l'ordre politique. Avant leur renversement les régimes de Mobutu et de Lissouba, ne contrôlaient plus l'ensemble du territoire de leur pays respectifs. En outre, la désagrégation progressive de l'infrastructure économique et institutionnelle induite par les guerres, précipite dans de nombreux

⁸ « *Ethnicity, theory and experience* » 1985 - Harvard university press, Cambridge, P111-140

⁹ *La cohabitation pluriethnique dans les quartier populaire – état de la recherche – T.E.N. - Paris*

cas la disparition de l'état en tant qu'organe de régulation social et de développement (Liberia, Somalie).

1.3.3. Les guerres

Le sous-développement contribue à augmenter les tensions internationales. Cela fait naître des besoins militaires nouveaux. Ces besoins engendrent à leur tour des tensions. Les sociétés prises dans ce cycle éprouvent des difficultés à se tenir à l'écart des affrontement. En outre, la présence de nombreuses armes rend les négociations plus dures et la voie de la conciliation est écartée au profit d'une solution militaire. Pour la population les conséquences sont désastreuses car 90% des victimes sont des civils. Sur le plan économique, les conflits détruisent les efforts en matière de développement. A titre d'exemple, la guerre et le génocide au Rwanda (1990-1994) ont conduit à l'effondrement de son économie. Les exportations ont diminué de 33% pendant que les importations augmentaient de 5%. Le Rwanda a donc dû emprunter 20 millions de dollars à la banque mondiale. La pauvreté, la faim, la violence et la répression font à l'évidence bon ménage (annexe 1). Dans une cinquantaine de pays dont la population dispose, en moyenne de moins de 2300 calories par jour et par personne, on constate que 23 pays dont 17 en Afrique ont connu une guerre civile ou un conflit entre 1970 et 1995. Face aux difficultés de la vie quotidienne la contestation se radicalise et donne lieu au développement de toute sortes d'extrémismes. Des révoltes liées à la malnutrition ont eu lieu en 1983 en Tunisie et au Maroc, en 1986 en Zambie, en 1988 en Algérie, en 1990 en Côte d'Ivoire. La répression violente de ces émeutes créent des racines pour que le mal s'installe.

1.3.4. La crise agricole

L' Afrique est passée d'une situation d'autosuffisance à une situation d'importation massive. En 1960 l'Afrique exportait des aliments. En 1995 les importations étaient de 45 millions de tonnes et en 1999, selon les chiffres de la FAO, 37 pays connaissaient une crise alimentaire et entre 150 et 200 millions d'africains vivaient de l'aide alimentaire. De plus, l'aide alimentaire a de graves conséquences. Elle crée de nouvelles habitudes de consommation au détriment des céréales africaines. Elle démotive les producteurs qui sont concurrencés par l'aide gratuite. Elle accentue l'exode rural car l'aide se fait d'abord dans les villes.

1.3.5. La crise économique et commerciale

En 1995 avec 14% de la population mondiale, l'Afrique, si l'on exclut la république Sud Africaine totalisait 1% du PNB mondial. Si nous mettons de côté le pétrole, nous constatons que la part de l'Afrique sur le marché mondial des exportations n'a cessé de baisser depuis les indépendances passant de 9,1% en 1960 à 1,8 % en 1998. Par exemple, les arachides qui étaient à 60% africaines en 1960 ne le sont plus qu'à 18% aujourd'hui. Sur une cinquantaine d'états, 10 totalisent 80% de toutes les exportations, les 40 restant, vivent de la charité internationale.



L'analyse des manifestations et des causes du sous-développement nous conduit à constater que cette situation est un facteur important de crise dans le monde. Cet état de fait est particulièrement criant en Afrique. C'est pourquoi, dans la suite de cette étude nous nous attacherons à mettre en lumière les solutions qui permettraient à ce continent de décoller sur le plan économique.

2. Quelles solutions pour l'Afrique ?

2.1. Les expériences du passé, pour des solutions efficaces.

L'Afrique est dans une situation économique difficile. Pour trouver des solutions efficaces, il faut tout d'abord être conscient des obstacles à franchir, et tenir compte des échecs du passé. En effet, des solutions trop proches des standards occidentaux, les plans d'ajustement structurels, par exemple, n'ont pas fonctionnés et ont rendu la situation encore plus pénible pour les Africains. Cependant, un potentiel commercial est exploitable et parfois déjà exploité sur le continent.

2.1.1. Vaincre les facteurs d'échec endogènes¹⁰

L'Afrique est un condensé des problèmes évoqués dans la première partie de ce document. Une croissance démographique explosive et une production centrée sur l'exploitation de matières premières associé à une situation conjoncturelle dans laquelle la révolution industrielle tend à limiter le rendement des industries de base conduit à une non viabilité économique. Dans ces conditions, le pouvoir central perd le contrôle du territoire et de la population. La mauvaise répartition des revenus, l'explosion démographique et le retard technologique créent des exclus, un facteur qui exacerbe indubitablement les rivalités ethniques, idéologiques ou religieuses. Des pans entiers du pays tombent sous le joug de seigneurs de la guerre, de narcotrafiquants ou de guérilleros embrigadés idéologiquement. Le chaos s'installe, la société civile disparaît, le pays vit alors en état de déstabilisation permanente.

2.1.2. Les plans d'ajustement structurels : une solution exogène sans avenir

En février 2001 M. Horst Köhler directeur du FMI et M. James Wolfensohn Président Banque mondiale reconnaissent l'échec des plans d'ajustement structurels. L'Afrique est victime de ces plans imposés par la Banque mondiale et le Fond monétaire international. Ils ont entraîné des licenciements massifs de

¹⁰ A Amadou Bano Barry « Les violences collectives en Afrique – le cas Guinéen » L'Harmattan – 2000 – Paris

fonctionnaires, des coupures drastiques dans les budgets d'éducation, de la santé, du logement, et mis en péril un édifice social déjà très fragile. La pertinence de tels programmes paraît d'autant moins évidente que l'un de leur objectifs principaux était l'augmentation des recettes d'exportation, alors que, les prix des principaux produits exportés par l'Afrique sur le marché mondial se sont effondrés, et que de surcroît leur demande a baissé¹¹. Les prix du café, du coton, du cuivre ont chuté de 25%, et ceux du cacao ne cessent de décliner depuis le milieu des années soixante-dix. En outre, la tendance est à la consommation de produits synthétiques remplaçant le sucre, et la vanille par exemple. Cela conduit à une diminution de la demande. Les PAS ont permis, à court terme de stabiliser la macroéconomie et de juguler l'inflation. Cependant, ils ont échoués sur le long terme car ils n'ont pas créé les bases d'un développement capitaliste. La demande mondiale concerne des produits manufacturés, alors que l'Afrique ne dispose que de matières premières.

2.1.3. L'exemple des sociétés qui font des profits

La banque mondiale et le FMI ont dû admettre que plusieurs pays africains, notamment le Ghana, le Botswana, le Lesotho, la Gambie et l'Ouganda, figuraient parmi les bon élèves de l'économie mondiale¹². La conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) affirme, à l'adresse des grands investisseurs internationaux qu' « il y a des affaires à faire en Afrique, avec des taux de retour sur investissement supérieurs même à ce qu'il peuvent être dans d'autres parties du monde ». Ainsi, le retour sur investissement des entreprises japonaises installées en Afrique, était en 1997 de 6% contre 2% en moyenne dans le reste du monde. De même, le taux de rendement dégagé par les filiales transnationales américaines installées en Afrique se situait à hauteur de 25% en 1997, soit presque le double de la rentabilité moyenne enregistrée par ces mêmes filiales au niveau mondial. Enfin, un étude IRIS parue dans le 13^e rapport du CIAN (conseil français des investisseurs en Afrique) souligne que « les intérêts français en Afrique sont toujours une réalité si l'on considère que le solde positif de son commerce extérieur avec l'Afrique est équivalent à celui qu'elle dégage au sein de l'union européenne (26 contre 25 milliards de francs de solde brut) avec

¹¹ Ignacio Ramonet « Géopolitique du chaos » 1997 – Paris – Galilée

¹² A Amadou Bano Barry « Les violences collectives en Afrique – le cas Guinéen » L'Harmattan – 2000 – Paris

11 fois moins d'échange. ». Pour un euro investi en Afrique, le retour sur investissement est de 1,2 euro.



L'étude de la situation économique africaine pourrait pousser au pessimisme si quelques signes encourageants ne venaient pas éclaircir l'horizon. Cependant, aujourd'hui l'économie africaine n'atteint pas les 6% de croissance nécessaires à son décollage.

2.2. Créer la dynamique du développement

Sur le plan politique, l'Afrique subit le handicap de sa fragmentation en quarante huit états, celui des frontières héritées de la colonisation, celui enfin, de la fragilité de régimes politiques incertains et de démocraties balbutiantes. A partir de ce constat, il apparaît qu'une base de travail au niveau national ne serait pas suffisamment stable. En conséquence, il faut raisonner à un niveau supérieur. Ainsi, pour que l'Afrique décolle économiquement, il faut créer des structures d'intégration régionales. Ces organisations devront être appuyées d'une part, par une structure politique continentale (l'Union africaine) et d'autre part, par une affirmation de l'aide économique et politique de la communauté internationale.

2.2.1. Les intégrations régionales

a) Une situation d'échec depuis 40 ans

Après l'indépendance, pour soutenir les initiatives économiques régionales, une organisation politique solide au niveau du continent avait été mise sur pied. Ce fut l'OUA créé en 1963. Cependant il faut constater l'échec de cette organisation. En fait, l'OUA n'a jamais vraiment fonctionné. En 1999 par exemple, une déclaration de l'OUA rejette les coup d'état militaires mais cela n'a pas empêché ceux du Niger, de la Sierra Léone, des Comores et de la côte d'Ivoire.

b) Vers une prise de conscience

Cependant, les africains ont compris l'intérêt de disposer de structures économiques intégrées. Les plus importantes et les plus viables sont la CEDEAO, la CEMAC, et la SADC (annexe 3). En outre, il fallait créer une structure couvrant l'ensemble du continent en remplacement de l'OUA, pour donner plus un poids politique à ces entités sous-régionales. Dans ce cadre, le directeur de l'institut des relations internationales du Cameroun déclarait : " *les relations*

internationales ne laissent pas de place aux sentiments. Il y est perpétuellement question d'intérêt. C'est nous les africains qui devons œuvrer pour inverser la tendance à la marginalisation de l'Afrique. L'Union Africaine apparaît comme la seule alternative ". Ainsi, la charte de l'UA remplace la charte de OUA et le traité d'Abuja (Nigéria - 1991) instituant la communauté économique africaine.

c) Des enjeux importants

Les enjeux sont importants. Il s'agit de créer les conditions appropriées permettant au continent de jouer un rôle dans l'économie mondiale et dans les négociations internationales et de promouvoir la sécurité ainsi que le développement durable aux plans économique, social et culturel. En outre, les intégrations régionales apportent la dynamique nécessaire au développement économique.

• Elargissement du marché et le développement des échanges commerciaux :

La tentation est grande de comparer l'évolution de l'Europe et celle de l'Afrique. Ainsi, il faudrait d'abord créer l'unité de chaque pays africains avant de penser aux intégrations régionales. Cependant, les conditions sont fondamentalement différentes. En Afrique, 31 pays ont une population inférieure à 15 M d'habitants. Il faut donc procéder à des regroupements pour développer les capacités de production et obtenir des économies d'échelle. En outre, les intégrations régionales créent de nouveaux courants d'échanges. Ceux ci doivent être maîtrisés car un risque existe. Il s'agit du détournement d'une partie des flux d'échanges existants, de fournisseurs bon marché, au profit de fournisseur plus cher mais appartenant à l'union. Cependant, la suppression des frontières favorise la circulation des biens et des personnes. Enfin, les levées des droits de douanes protègent les produits internes à l'égard de la communauté extérieure.

• Amélioration de la productivité par une meilleure organisation

Ensuite, pour répondre au besoin induit par l'élargissement du marché les sociétés doivent se reconfigurer. Elles doivent utiliser leurs moyens de façon optimale pour obtenir une productivité maximale. Elles doivent porter leurs efforts sur la capacité de production, rendre rationnelle l'industrie en tirant partie de l'échelle de production qui se trouve élargie. Les entreprises sont incitées à utiliser toutes les capacités excédentaires disponibles et à accroître leur taille. Cela conduit à de meilleurs amortissements des coûts fixes et à une réduction des coûts de production.

• Renforcement de la concurrence

Les évolutions que nous venons de décrire permettent aux meilleurs de proposer les prix les plus bas. On assiste alors à un renforcement de la concurrence. Dans la même dynamique, le marché unique permet l'élimination des monopoles privés et des exclusivités commerciales, qui non rentables, disparaissent. Ainsi, le marché unique favorise la concurrence et une meilleure structuration des secteurs.

• Investissements étrangers¹³

Même si la main d'œuvre est en Afrique la moins chère du monde, rares sont les industries qui viennent s'y installer redoutant de ne pas y trouver les indispensables infrastructures de télécommunications et de transport ainsi qu'une stabilité politique et sociale. Ce que la plupart des états africains ne peuvent effectivement pas garantir. En raison de ces carences, les coûts de fonctionnement en Afrique sont au moins supérieurs de 50% à ceux de l'Asie, ou les profits sont 9 fois supérieurs. C'est pourquoi également, les investissements directs se sont pratiquement taris. Par exemple au cours des années 90, dix PED avaient reçus les trois quart des investissements effectués dans les pays du sud. Aucun d'eux n'était africain. Les intégrations régionales pourraient provoquer un retournement de situation. En effet, au sein d'une union douanière, les investisseurs étrangers ont tout intérêt à délocaliser leur production vers un pays membre afin d'éviter de payer les droits de douane.

• Une crédibilité politique.

L'intégration régionale augmente la crédibilité politique. Elle prouve les intentions libérales d'un gouvernement, stabilise la situation politique, et verrouille le processus de réforme. Elle permet également d'élargir la communauté politique. Ainsi, elle limite les initiatives malheureuses unilatérales

• Une approche en commun des grands problèmes et chantiers de développement :

L'Afrique est touchée par de nombreux fléaux, pandémie, désertification, déforestation. De plus elle possède peu de réseaux, qu'ils soient routiers, ferrés, ou de distribution d'eau et d'électricité. La mise en commun des moyens financiers d'investissement et humains permettrait une meilleure allocation des ressources et la réalisation de grands travaux. Les ressources pourraient être mieux exploitées notamment lorsqu'elles se situent sur plusieurs frontières.

¹³ Ignacio Ramonet « Géopolitique du chaos » 1997 – Paris – Galilée

2.2.2. L'aide de la France

Historiquement, la France a toujours été un grand pourvoyeur de fond en Afrique. Cependant, la politique française évolue vers une normalisation de ses rapports avec l'Afrique. La crise Rwandaise, en 1994, a sans doute été un déclencheur de ce changement de cap mais dès 1990, lors du sommet de la Baule, il apparaissait déjà que le ton avait changé. En tout état de cause, la suppression en 1999 du ministère de la coopération et une réorientation de la gestion des aides vers le ministère des affaires étrangères est un message clair.

Aujourd'hui, la France n'en reste pas moins un acteur africain important. Notre pays est le premier donateur. Un quart des exportations africaines est acheté par la France et neuf accords de défense ont été signés. En outre, dans le cadre de la normalisation de ses rapports avec l'Afrique, la France pousse l'Union européenne (UE) à prendre le relais. Ainsi, le FED prend une part de plus en plus large dans l'aide apporté au continent africain

2.2.3. L'aide de l'Union européenne

La quatrième convention de Lomé signée en 1989, a introduit dans son article 5, un lien entre le respect des droits de l'homme et la coopération pour le développement. Depuis, cette idée a été confortée à de nombreuses reprises¹⁴. Aujourd'hui, il apparaît que l'enjeu fondamental du dialogue politique entre l'UE et l'ACP est la stabilisation des états. La coopération pour le développement et la prévention des conflits se rejoignent dans un même effort d'aide aux PED. Cependant deux approches s'opposent. Pour l'UE, réussir un développement économique durable passe par une approche « sécurité d'abord » ce qui signifie le renforcement de la stabilité des états tiers. L'argumentaire européen débouche sur la promotion de la bonne gouvernance dans les relations de coopération afin d'atteindre la sécurité puis le développement. En revanche, pour les pays de l'ACP, la consolidation des états passe par une aide économique suffisante pour lutter contre la pauvreté qui est à l'origine des tensions et des conflits.

Dans le cadre de la renégociation des accords de Lomé, les ACP et l'UE ont fini par s'entendre sur, la réduction de la pauvreté, l'intégration progressive dans

l'économie mondiale, le développement durable et la priorité donnée aux secteurs sociaux, à la démocratie, aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance¹⁵.

Ce compromis, traduit par la signature d'un accord de partenariat à Cotonou le 23 juin 2000, par lequel l'UE et l'OUA décident de s'attaquer aux causes profondes des conflits, en développant des capacités locales de prise en compte des problèmes, en combinant des programmes de développement avec des actions de prévention, en accordant une attention particulière aux détournements de fonds d'aide publique au développement, à des fins bellicistes, en contribuant à la gestion des périodes post-conflit, en mettant en exergue le rôle crucial des femmes dans la facilitation de la paix, en prenant des mesures pour lutter contre le pillage économique qui consiste à faire du commerce avec certains minerais pour alimenter les guerres et enfin, en prenant en compte lors de la démobilisation, la réhabilitation et la réinsertion des anciens combattants.

Depuis les accords de Lomé, les européens et les africains mettent en place un nouveau partenariat qui a pour objectif notamment la lutte contre la pauvreté, l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale et la stabilisation des états africains en crise. Ainsi, lors du sommet du Caire¹⁶ qui s'est déroulé au niveau des chefs d'état de l'UE et de l'OUA, les 3 et 4 avril 2000, un plan d'action énonce les priorités de la coopération Europe – Afrique. Il s'agit d'une coopération économique qui doit permettre la lutte contre la pauvreté et l'intégration de l'Afrique dans le commerce mondial et qui devra renforcer les processus d'intégration économique en cours que ce soit sur le plan régional ou sous régional. Il s'agit également, sur le plan politique, de promouvoir les droits de l'homme, les principes et institutions démocratiques ainsi que la bonne gestion des affaires publiques et la consolidation de l'état de droit.

¹⁴ Sebaraha P « la coopération politique entre l'UE et les 48 états du groupe africain des états ACP : bilan des politiques et pratiques sous les quatre conventions de Lomé –1975-1998 » document de travail – ECDPM – Maastricht, août 1999

¹⁵ Lowe P. « la coopération UE-ACP en bilan et en perspectives » discours au comité de développement du parlement européen – 19 janvier 1999

¹⁶ sommet Afrique – Europe sous l'égide de l'OUA et de l'UE « plan d'action du Caire » 3 et 4 avril 2000

2.2.4. Efficacité des aides

Un premier sentiment d'indignation apparaît lorsqu'il est constaté qu'à peine 5% de l'aide fournie par le nord est réellement consacrée au développement¹⁷. Le reste revient par des voies diverses, se placer dans des banques du nord ou des paradis fiscaux. C'est ainsi que les chefs d'état africains se sont constitués des fortunes impressionnantes. Celle du Maréchal Mobutu, ancien président du Zaïre est estimée à plus de 4 milliards de dollars.

Autre indignation : l'aide française est liée à des commandes sur le marché français. Cette pratique a d'ailleurs cours dans la plupart des autres pays donateurs. Cela conduit à multiplier des infrastructures gigantesques surdimensionnées et souvent inutiles. Par ailleurs, une grande partie de cette aide est militaire et a conduit la France à équiper et à entraîner des forces armées qui n'hésitent pas à tirer sur des citoyens aux mains nues au Tchad, en Centrafrique, au Togo, au Gabon, au Zaïre, et au Rwanda.

Fort de ce constat, les projets de coopération ont changé de nature. Aujourd'hui, ils ont pour objectif principal de rendre la société africaine autonome dans le domaine considéré, et ceci à moindre coût et avec une lisibilité des résultats¹⁸. Cependant, tous les dons ne peuvent pas être associés à un projet formel. En effet, il est nécessaire de laisser aux états une part de responsabilité dans la gestion de leur budget, pour le paiement des salaires des fonctionnaires par exemple. En outre, pour maintenir de bonnes relations, il faut montrer de la confiance envers nos partenaires africains.

2.2.5. L'annulation de la dette

En 1998, 87% du stock des créances à long terme sur les quarante pays pauvres lourdement endettés étaient détenus par des organismes d'états¹⁹. Lors du sommet du G7 de Cologne en juin 1999, les principaux pays industrialisés ont décidé d'annuler près de 70 milliards de dollars de dette d'une quarantaine de pays. La campagne de l'association du « jubilé 2000 » qui réclame l'annulation de la dette publique des pays pauvres fortement endettés est une initiative internationale bien

¹⁷ Ignacio Ramonet « Géopolitique du chaos » 1997 – Paris – Galilée

¹⁸ A Amadou Bano Barry « Les violences collectives en Afrique – le cas Guinéen » L'Harmattan – 2000 – Paris

¹⁹ Martin Wolf « les sept mythes de l'annulation de la dette » Problèmes économiques n° 2634 – 6 oct 1999

accueillie. Les pays les plus riches sont soucieux de démontrer, au cours de leurs rencontres régulières, leur volonté d'alléger l'endettement des pays pauvres. Cependant l'annulation de la dette pourrait induire quelques problèmes. En effet, pour progresser les PED doivent emprunter. Le problème réside dans l'emploi de ces budgets. « L'endettement est le symptôme du gâchis des fonds empruntés. L'annulation de la dette ne peut pas améliorer à elle seule la situation. La solution choisie par la France consiste, pour un pays donné à faire rembourser tout ou partie de la dette. Ensuite, une aide équivalente est retournée vers ce même pays, mais en associant des projets à ce financement.

2.2.6. Les priorités

a) La croissance pour tous

Un des défis auxquels est confronté l'Afrique est d'établir des profils de croissance directement avantageux pour les populations pauvres²⁰. En effet, il apparaît que la croissance ne bénéficie pas aux pauvres. Ce n'est pas de croissance économique dont les pays ont besoin mais d'une croissance favorable aux pauvres. Comme le disait Zéphirin Diadré administrateur associé du PNUD : « *si la croissance du produit intérieur brut fait la fierté des analystes économique, les populations africaines, elles, ne réclament rien d'autres que l'amélioration concrète et palpable de leurs conditions d'existence de tous les jours* ».

b) L'agriculture solution au sous développement

Une solution pour contrer le sous développement consisterait à cibler la croissance sur le développement du monde rural. Et tout particulièrement en direction des régions pauvres. Dans l'Afrique subsaharienne, 70% de la population active travaille dans le monde rural et vit de l'agriculture. Cependant, la production est faible et 60 à 70% de celle-ci est utilisée pour la consommation propre des agriculteurs. De plus, aujourd'hui, l'accès à la terre devient très difficile. En 1968, 71% de la population rurale du Malawi possédait plus de deux hectares de terre. Cette proportion était de 13% en 1988. Selon le PNUD, entre 1980 et 1990 la quantité de terre cultivable disponible a diminué de près de 20% en Afrique de l'est et australe et de 11% en Afrique de l'ouest. La conséquence est que les petits propriétaires ont eu des parcelles de plus en plus petites. La taille d'une petite ferme au Cameroun et en Ethiopie est de moins de 1,5 hectare en moyenne, de 0,7

hectare au Malawi, et de moins de 0,5 hectare au Rwanda. Pour sortir de cette situation il faut concentrer les ressources sur la campagne et assurer une répartition équitable des ressources naturelles.

c) Favoriser l'émergence du secteur informel

La population augmente sensiblement dans les villes. Des villes comme Nairobi, Nouakchott, Lusaka, ou Kinshasa ont vu leur population sextupler en 10 ans. Dans le même temps le chômage urbain a plus que doublé. Pour pallier cette situation la promotion du travail indépendant doit faire l'objet d'un nouvel examen. Il faut aider les plus pauvres à développer des projets dans le secteur informel. Dans cette perspective, le micro-crédit permet à des populations pauvres d'accéder au financement de leur projet en s'adaptant aux structures locales et à l'organisation sociale traditionnelle tout en s'appuyant sur les caisses villageoises, ou sur des systèmes mutualistes autogérés. Cependant, cela doit être pensé avec une perspective macro économique à plus long terme, car ce type de projet s'il participe au décollage économique ne suffit pas à le produire durablement.

d) Rattraper le retard en matière d'infrastructure

Dans de nombreux secteurs, transport, énergie, mines, distribution, communication, tourisme, l'activité connaît un essor considérable. Les projets en cours sont : le High-land water project, construction de cinq barrages et de plus de 200 km de tunnels hydrauliques pour transporter l'eau des montagnes du Lesotho jusqu'à des régions arides d'Afrique du sud ; le barrage de Kaléta en Guinée²¹ ; le barrage de Noumbiel au Burkina Faso ; la construction d'un port en eaux profondes à Kribi au Cameroun ; un Oléoduc du sud du Tchad jusqu'au Cameroun (850 km) ; la construction de 1000 km de voies ferrées entre le Bénin, le Niger et le Burkina Faso ; la modernisation de l'aéroport international de Bamako au Mali ou s'est déroulé en 2002 la coupe de football d'Afrique des nations

Après avoir traîner les pieds, le marché africain des télécommunication devient un secteur économique dynamique. Rares sont les pays qui ne disposent pas d'un réseau de téléphonie mobile. Il y avait en Afrique 15 000 ordinateurs en

²⁰ l'Afrique subsaharienne peut-elle sortir du non développement ? » de JAN Guénolé, Pargny François, Jouve Edmond – Périodique « problèmes économiques n°2621 16/6/99

²¹ A Amadou Bano Barry « Les violences collectives en Afrique – le cas Guinéen » L'Harmattan – 2000 – Paris

septembre 1999, contre 7 800 en juillet 1998. La progression des abonnements à Internet a progressé dans le même temps de 92%.



La mise en œuvre d'une dynamique du développement a tout d'abord un fondement économique, qui doit profiter à l'ensemble de la population au travers de projets utiles. Cependant il est tout aussi évident que sans un environnement politique stable, le développement de l'Afrique ne peut pas durer.

2.3. L'accompagnement politique du développement

La classe politique africaine ressent quelques difficultés pour être reconnue à la fois sur les plans internationaux et locaux. La mise en œuvre de structures démocratiques accompagnée d'une égalité de traitement de tous les citoyens permettraient à l'Afrique de mieux défendre ses intérêts devant le concert des nations et de créer dans l'esprit du peuple un sentiment d'appartenance à une nation. En outre, le développement de l'Afrique n'est réellement crédible et possible qu'avec la fin des conflits. « *Paix, développement et démocratie sont les trois piliers de l'avenir de l'Afrique* »²².

2.3.1. La pacification politique solution au sous développement

a) Influence politique de l'Afrique dans le monde

Malgré ses efforts pour être reconnue sur le plan international, notamment en créant l'Union Africaine, l'Afrique demeure un acteur politique de second rang. « *L'Afrique est aujourd'hui victime d'une marginalisation croissante dans le système politique et économique mondial. Malgré des potentialités humaines et matériels réelles, ce continent s'enfoncé dans une déstabilisation politique généralisée et régresse sur le plan économique*²³ ». Ainsi, la détérioration de la place de l'Afrique dans le monde s'illustre par la déliquescence de l'état, en tant qu'opérateur économique principal et régulateur des liens sociaux à travers la redistribution des fruits du développement. Comment dans ces conditions, disposer de la crédibilité nécessaire pour faire valoir ses droits et obtenir un appui

²² P. Moreau desfarges P. – *la question de la paix en cette fin de XX^e siècle – défense nationale – jan 96 – p 77-83*

²³ Nkundabagenzi Félix « *L'Union européenne et la prévention des conflits africains* » - *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité en Afrique – 2000- page 1 à 35*

inconditionnel des pays occidentaux pour lesquels, la démocratie et les droits de l'homme constituent les seules références. Pour entrer dans le jeu politique et économique mondial, l'Afrique doit en accepter les règles. A cette condition elle deviendra un réel partenaire.

b) Un état fort et reconnu du peuple

Outre la reconnaissance internationale, les hommes politiques africains, et cela doit être leur priorité, doivent obtenir la reconnaissance du peuple. En Afrique, la trop forte prééminence de la famille, de la tribu, de l'ethnie, conduit à une situation dans laquelle les parties de la population qui ne sont pas au pouvoir, ignorent l'autorité politique en place, lorsqu'elles ne la combattent pas. Aujourd'hui, il faut des gouvernants véritablement rassembleurs, capables de faire profiter l'ensemble de la population des bénéfices de la croissance. En outre, la société doit participer au processus décisionnel. Ainsi, chaque africain se retrouvera dans l'Etat qui conduit son pays et pourra se sentir acteur de la dynamique du développement. L'égalité des chances et des traitements doit être le ciment de l'état nation. Bonne gouvernance et dialogue avec la société civile sont les deux axes d'effort des hommes politiques africains d'aujourd'hui.

c) Vers la démocratie

La dynamique vers la démocratie a été créée. Au moment de la chute de Berlin, Trente huit pays africains, étaient gouvernés par des partis uniques ou des juntes militaires²⁴. Huit années plus tard, plus de la moitié de ces pays a connu des élections libres et mis sur pied des réformes démocratiques. Ces réformes demeurent les conditions indispensables au développement. Mais l'Afrique a besoin de démocraties réelles. Aujourd'hui, beaucoup de régimes dits démocratiques cachent derrière leur façade, la corruption et la cooptation. Cela montre que les efforts ne sont pas terminés. En même temps, il faut comprendre qu'il est difficile de demander aux africains de changer leur manière de vivre et de penser différemment du jour au lendemain. L'Afrique doit poursuivre dans la voie de la vraie démocratie, sans perdre de temps.

²⁴ Ignacio Ramonet « Géopolitique du chaos » 1997 – Paris – Galilée

2.3.2. La politique de la paix, fondement du développement

Il faut remarquer que la pacification politique n'est pas suffisante. En effet, traditionnellement la question du développement est envisagée dans la perspective d'un environnement pacifique. Pour sa part, l'ONU considère la paix comme un fondement essentiel du développement. Dans ce cadre, les difficultés du développement de l'Afrique peuvent s'expliquer lorsque les Nations Unies constatent que sur 52 états que compte l'Afrique, 31 connaissent des situations de crise ou de conflit. Aujourd'hui, les dirigeants africains doivent s'atteler à la mise en place d'une politique de la paix qui passe par des dispositifs de prévention, de gestion et de sortie de crise.

a) Prévention des conflits

L'ONU et les organisations africaines ont pris en compte, sans un grand succès, la nécessité de prévenir les conflits. En Afrique, ce sont les conflits internes qui provoquent la majorité des crises. Si pour les conflits entre états, les recettes de prévention sont bien connues (il s'agit principalement de coopération et de mesures de confiance et de sécurité) il est plus difficile de prévenir les conflits internes, notamment lorsque la volonté politique est faible. Ainsi, l'ONU et les organisations africaines entretiennent les plus grandes difficultés à prévenir les crises.

• Les actions de l'ONU

L'ONU a montré sa volonté de mettre sur pied un système d'alerte spécialement adapté à la détection des menaces de conflits internes²⁵, mais son efficacité suppose « *essentiellement qu'existe la volonté politique nécessaire*²⁶ », le plus souvent absente dans les situations contemporaines. L'enchaînement des crises qui ont enflammé la région des grands lacs a tragiquement démontré l'incapacité de l'ONU de passer de l'alerte rapide à l'action rapide.

Face à ses échecs, en l'absence d'une volonté politique d'empêcher l'éclatement ou l'aggravation d'un conflit armé par l'interposition d'une force suffisamment dissuasive, l'ONU mobilise des techniques transversales. Il s'agit de la mise en œuvre d'embargo sur les armes. Mise en œuvre trop tard dans le conflit de

²⁵ Gérard Cahin « Les Nations Unies et la construction de la paix en Afrique : entre désengagement et expérimentation » *Revue générale droit international public* – 2000 – page 73 à 105

l'UNITA en Angola, cette méthode a été un échec. L'effort porte également sur le désarmement. Dans ce domaine, c'est surtout la lutte contre la dissémination des armes légères de petit calibre qui est visée. Lors de la conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères qui s'est déroulée en juillet 2001, il a été reconnu que sept millions d'armes circulaient en Afrique de l'ouest. Elles entretiennent le cycle infernal, insécurité et sous développement. Les importations d'armes se font au détriment des achats de biens d'équipement ou de consommation. En réduisant les budgets militaires il serait possible de disposer de fonds supplémentaires pour financer le développement, satisfaire les besoins des consommateurs et faire face aux besoins sociaux essentiels.

• Les difficultés des organisations africaines

En Afrique des initiatives d'institutionnalisation des capacités préventives se multiplient. Cependant les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes.

Créé par le 29^o sommet de l'OUA tenu au Caire en juin 1993 le mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits a produit des performances modestes au regard de ses missions²⁷ entre des médiations réussies mais précaires (Congo-Brazzaville, Liberia, Rwanda, conflit Ethiopie-Erythrée) et des échecs notoires en République centrafricaine et en RDC. En fait, son fonctionnement est limité par un manque de financement du « fond pour la paix ».

Des initiatives existent aussi à l'échelon sous régional. La CEDEAO a profité de l'impulsion donnée par la création d'une force ouest africaine d'interposition (ECOMOG) et de ses interventions au Liberia en 1990 et en Sierra Léone en 1997, pour créer lors du sommet d'Abudja le 31 octobre 1998 un mécanisme de prévention, de gestion et de résolution des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité²⁸. De son côté, l'Afrique Australe, organisée au sein de la SADC s'est également doté d'un organe traitant des questions politiques et des guerres. Ces deux mécanismes sous régionaux ont la particularité, contrairement à l'OUA de prévoir explicitement le droit d'ingérence. C'est ainsi que les troupes de l'ECOMOG sont entrées au Liberia et en Sierra Léone, que les troupes Sud –

²⁶ rapport du CCI « renforcement des moyens dont dispose les Nations Unies pour prévenir les conflits » JIU/REP/95/13 – A/50/853 – 22 déc 1995, p.21-26 ; 32-36 ; 118-137

²⁷ Awwad E. – *un mécanisme apte à prévenir et à régler les conflits en Afrique – défense nationale – nov 1993 – p145-149*

²⁸ Aliou Barry M. – *la prévention des conflits en Afrique de l'ouest – Paris – Karthala – 1997 – p141-149*

africaines rétablirent le calme au Lesotho et que le Zimbabwe et la Namibie justifient leur présence en RDC.

b) Gestion des conflits

Compte tenu des résultats peu encourageant de l'OUA notamment, la France à mis sur pied une organisation capable à la fois d'être reconnue sur l'ensemble du continent et de respecter les accords de coopération franco-africain. Le concept de renforcement des « capacités africaines de maintien de la paix » (RECAMP), développé depuis 1994 par la France, est un projet politique qui porte ses efforts sur :

L'instruction, avec notamment la création d'une école de maintien de la paix à Zambakro ;

L'entraînement avec l'organisation d'exercice tous les deux ans ;

L'équipement. La France a pré positionné à Dakar le matériel nécessaire à un bataillon (véhicules, armement, armement et transmissions) et un hopital de campagne ;

L'appuis financier, avec en 1999, la mise en place par la France de 180 millions de francs au profit de ce projet.

De leur coté les américains ont créé « l'African crisis response initiative » (ACRI), qui se démarque de la solution française par son approche plus militaire que politique mais qui tend aujourd'hui à s'en rapprocher.

c) Règlement des crises

• Prendre en compte les différences africaines

En lisant le nouvel Accord de coopération entre l'UE et les états de l'ACP, ainsi que les résultats du sommet du Caire, force est de constater qu'un cadre normatif strict a été adopté enfermant le partenaire africain dans un carcan idéologique qui ne lui laisse guère de marge de manœuvre pour inventer autre chose. Or, une prévention durable des conflits africains, nécessitera que l'on se mette au niveau du paysan (qui constitue 80 à 95 % de la population africaine) qui est habité de références et de schémas mentaux qui ne doivent pas beaucoup à la modernité occidentale. Associer ce paysan à la disparition des conflits revient à le rendre sujet de son propre destin en valorisant son fond culturel. La coopération internationale se montrerait sans doute bien inspirée en permettant qu'émerge ces formes endogènes de règlement durable des conflits. En effet, l'observation anthropologique de la vie des populations africaines prouve que ces sociétés ont

un fond culturel leur permettant de répondre au défi de la régulation pacifique des tensions sociales²⁹. Le retour à des institutions traditionnelles comme au Rwanda sur le plan judiciaire et la réapparition de la « chefferie traditionnelle » seraient des atouts pour vaincre les crises. Mais nous serions alors éloignés du modèle occidental reposant sur le partage des trois pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire.

• Commencer le développement avant la fin de crise

L'action en faveur du développement produit de meilleurs effets en temps de paix. Cependant, alors que le conflit est en cours, dans les camps de réfugiés notamment, il faut préparer l'avenir en assurant le soutien sanitaire, l'instruction, l'amélioration de la condition féminine. La gestion de l'après crise nécessite la mise en place d'un ordre juridique normal. En effet, sans justice, donc sans rétablissement de la dignité des victimes la réconciliation devient impossible (Burundi, Rwanda, Sierra Léone, Liberia).

• Consolider la paix

Seule une action soutenue et concertée dans les domaines économiques, sociaux, culturels et humanitaires peut inscrire la paix dans la durée. En outre, la mise en place de nouvelles institutions sociales, politiques et judiciaires est susceptible de promouvoir le développement. En revanche, au lendemain d'un conflit, sans reconstruction et développement il ne saurait y avoir de paix durable.

La consolidation de la paix passe par l'aide alimentaire et sanitaire, le déminage et la fourniture d'un appui logistique aux principaux organismes agissant sur le terrain. Tout en fournissant des vivres, il faut se préoccuper de reconstituer les capacités de production alimentaire. Il faut aussi reconstruire les routes, réparer et améliorer les installations portuaires, créer des centres logistique et de stockage. Par ailleurs, la réinsertion des combattants dans le secteur civil est essentiel. Des programmes d'aide à la création de petites entreprises, l'éducation, des programmes spéciaux d'orientation, la formation, l'enseignement des techniques agricoles et des techniques de gestion sont des éléments clés de la consolidation de la paix.

²⁹ De Lam D. »Rwanda :re-connaître « la libre Belgique, 6 avril 1999) et historique (Ki-Zerbo J. « le cadre historique et la gouvernance en Afrique » ECDPM – 23 nov1995

d) Le service militaire comme facteur de développement

Dans certains pays, les activités militaires peuvent constituer la voie la plus sûre pour acquérir la formation et les compétences nécessaires pour l'exercice d'un métier civil. De plus, elles favorisent la diffusion de technologies susceptibles d'être utilisées à des fins civiles. Cependant, les états qui concentrent directement leur budget sur les impératifs du développement servent mieux la cause de la paix et de la prospérité.



La pacification politique apparaît comme une condition indispensable pour qu'une nouvelle génération de gouvernants s'attaque enfin au développement industriel, à la production agroalimentaire et à la formation des hommes, trois objectifs essentiels qui avaient pourtant été abandonnés depuis les années soixante dix.



En Afrique la solution au sous développement, et donc aux crises qui la secouent régulièrement, est économique et politique. Des évolutions majeures dans ces domaines conduiront à la création de sociétés unies et solidaires, prêtes à mettre en valeur leur potentiel. Pour illustrer cette affirmation penchons nous maintenant sur un pays africain particulier : l'Afrique du sud.

3. Cas de l'Afrique du Sud

3.1. Un pays développé ?

L'histoire de l'Afrique du sud (annexe 4) a conduit ce pays vers une situation dans laquelle deux sociétés coexistent. La première, constituée de la population blanche donne l'image d'un pays occidental. La seconde, formée par la population ayant souffert de l'apartheid montre tous les signes d'un PED. A l'analyse des données politiques, humaines et économiques de la RSA, c'est malheureusement le coté sous développé qui prédomine.

3.1.1. Situation générale du pays

Située à la pointe méridionale du continent africain, l'Afrique du Sud s'étend sur 1,2 millions de km² entre l'océan indien à l'est et l'Océan Atlantique à l'ouest. Elle est bordée par la Namibie, le Botswana, la Zimbabwe, le Mozambique et le Swaziland et enclave le Lesotho, royaume indépendant depuis 1966. L'Afrique du Sud compte 2954 km de côte et s'étend sur environ 2000 km du nord au sud, du Limpopo au cap des Aiguilles, point le plus austral du continent et sur 1500 km d'ouest en est de port Noloth à Durban.

3.1.2. Contexte politique

L'Afrique du sud contemporaine, libérée de l'apartheid, trouve ses sources dans l'arrivée au pouvoir, en 1989 de F.W. de Klerk. Nelson Mandela lui succède en 1994. Il renforce le caractère parlementaire du régime et met l'accent sur les préoccupations sociales. La tâche de son successeur M. Thabo Mbeki, est délicate. La population noire qui représente 76% du pays d'une part, et les afrikaners d'autre part, se sentent frustrés par les politiques de réconciliation nationale et ceci sur fond de chômage et d'insécurité dans les grandes villes. Cependant, l'administration fonctionne, les responsables sont compétents et la population fait preuve de maturité politique bien que cette dernière s'attache encore au système des « chefferies ».

3.1.3. Contexte humain

L'Afrique du Sud comptait en 1999, 43,1 millions d'habitants avec un taux de croissance annuel de 2,4 %. Cependant il existe des disparités. Entre 1991 et 1995, la population noire a augmenté de 9,9% pendant que la population blanche

progressait de 2,7%. En outre, compte tenu de l'épidémie du sida l'espérance de vie pourrait passer de 64 ans à 45 ans d'ici 2008.

L'indice de développement humain (IDH) élaboré par le PNUD classe l'Afrique du Sud au 103^e rang mondial. Pour la population blanche l'IDH est de 0,897, soit un niveau proche des pays occidentaux, alors que pour la population noire il est de 0,5 soit un niveau inférieur à celui de l'Egypte.

3.1.4. Contexte économique et financier

L'Afrique du sud est la 27^e économie mondiale avec un PIB de 130 milliards de dollars en 2000. Elle représente 40% du PIB de l'Afrique sub-saharienne et 26% de celui du continent africain. En terme de PIB par habitant, la situation de l'Afrique du sud est comparable à celle des pays émergents d'Amérique latine et d'Asie. Ainsi, il apparaît que la RSA est un géant économique en Afrique. Ses infrastructures ainsi que la répartition sectorielle de son économie (primaire 11%, secondaire 25%, tertiaire 64%) sont comparables à celle des pays occidentaux. La stabilité politique fonde un développement économique équilibré et l'adoption d'un régime démocratique lui a ouvert les portes de l'économie mondiale. Des accords économiques ont été conclus avec ses voisins d'Afrique australe, l'Union européenne, la Chine et des négociations sont en cours avec le Mercosur.

En Afrique Australe, Pretoria profite de l'inconsistance institutionnelle des Etats voisins pour établir avec eux des relations asymétriques, au point où, grâce au flux d'investissements et aux réseaux d'échange régionaux, le Swaziland, le Lesotho et la Mozambique sont en passe de devenir parties intégrantes de ses provinces³⁰. A travers une politique de développement des transports et des voies maritimes (ports de Maputo, Beira et Nacala), coordonnée avec ses exportations de biens et de services, elle est en train de transformer des états enclavés en autant de marchés captifs. Dans le reste de l'Afrique le secteur privé investit dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'exploitation des minerais, les transports, l'électricité, les banques et les brasseries.

Ce dynamisme ne saurait cependant masquer les faiblesses structurelles de l'économie. Les inégalités de revenu sont parmi les plus élevées au monde et le marché intérieur demeure donc étroit. Le chômage touche 30% de la population globale et 40% de la population noire. La croissance est faible, l'investissement et

l'épargne insuffisants. Le pays reste un pays émergent c'est à dire vulnérable aux chocs monétaires et financiers externes.



La dualité du pays que ce soit sur le plan humain ou économique s'explique par son historique. Cependant, l'ANC au pouvoir depuis 1994 aurait pu sans doute faire évoluer la situation plus rapidement. Quelles sont les causes qui limitent l'évolution de ce pays ?

3.2. Des faiblesses structurelles

Si l'Afrique du sud a su mener une politique rigoureuse d'assainissement des finances publiques et de lutte contre l'inflation, il n'en demeure pas moins que le gouvernement n'est pas parvenu à provoquer une forte croissance du PIB depuis la fin de l'apartheid. Le pays reste caractérisé par des inégalités sociales parmi les plus fortes du monde.

3.2.1. Une situation politique intérieure difficile

Après la période de la réconciliation et de l'euphorie de la présidence Mandela, son successeur Thabo Mbeki est arrivé au pouvoir avec un grand dessein politique : la transformation de l'économie sud africaine et la renaissance africaine qui devait se traduire par une amélioration du « service delivery ». Mais les résultats ne sont pas au rendez vous. La transformation de l'économie sud africaine peine : le « black economic empowerment » ne fait pas l'unanimité ni à droite ni à gauche.

La renaissance africaine reste un exercice de haute diplomatie, certes réussi, mais sans impact à l'intérieur du pays. Le taux de chômage est disproportionné, la politique économique ne produit pas les effets escomptés en terme de croissance et d'investissement étrangers. La politique d'eau et d'électricité gratuites se met en place péniblement. La politique de santé doit faire face à l'épidémie de sida. La politique de transfert des terres stagne. La réforme de l'enseignement supérieur se transforme en bras de fer entre le ministère et les universités. La lutte contre le crime marque une pause.

³⁰ Marie Odile Blanc « le corridor de Maputo » *Afrique contemporaine*, n°184, la documentation française, Paris, 1997

3.2.2. Les faux pas du président

Le président s'est enfermé dans une polémique qui montre qu'il ne semble pas comprendre ce qui s'impose à tous comme une évidence, à savoir que le SIDA est le nouveau combat de l'Afrique du sud. Le président Mbeki donne le sentiment de chercher à minimiser l'impact de l'épidémie sur le pays. Ainsi, les politiques engagées par les pouvoirs publics pour ralentir la propagation du sida paraissent bien timides. Autre erreur, son discours racial, « two nations in one country », met l'accent sur les divisions socio-économiques ce qui a ravivé la fracture raciale encore trop fraîche. Aujourd'hui, il corrige son action en remplaçant le « two nations in one country » par le « unity in action for change ».

3.2.3. La démocratie déséquilibrée

La RSA est l'exemple de la démocratie en Afrique : elle a ce qui fait défaut à tous ses voisins du continent, un système institutionnel parfaitement démocratique, une presse libre, des partis politiques, des syndicats indépendants, une opposition réelle et pugnace. Cependant, la démocratie est déséquilibrée car la culture démocratique n'est pas encore ancrée dans les esprits. De plus, la démocratie fonctionne par le haut car les institutions ont été imposées par des dirigeants souvent formés à l'étranger. Les institutions ne sont donc pas toujours bien assimilées et, en zone rurale, les chefferies qui s'opposent aux nouvelles municipalités élues constituent autant de poches de résistance à la démocratie. En outre, les politiciens ne doivent pas leur existence à une base électorale mais à un scrutin de liste. En conséquence, le lien entre citoyens et politiques est ténu. Enfin, L'ANC, mouvement armé et dirigé par Moscou à l'origine, a développé une culture politique faite de centralisme, d'opacité et de cooptation. En situation de sur-dominance politique (2/3 des sièges au parlement) l'opposition est réduite à un rôle théorique. Le parlement ne joue donc pas son rôle de contre-pouvoir mais fait figure de chambre d'enregistrement.

3.2.4. La montée des tensions internes

Bien que l'opposition se soit unifiée et qu'elle ait réalisé un résultat honorable lors du scrutin municipal de décembre 2000 (22%) l'Alliance démocratique n'a pas la masse critique suffisante pour menacer l'ANC en 2004. Dans ce contexte la vraie dynamique de la politique sud-africaine réside dans les frictions propres à l'alliance gouvernementale de gauche (ANC/COSATU/SACP). La COSATU et le

SACP critiquent l'éloignement de l'ANC de ses origines idéologiques vers la sociale démocratie. Comme il est souvent de coutume après les révolutions, les camarades d'hier évoluent dans des directions différentes et voient les motifs de dissension se multiplier sans pour autant avoir le courage de se séparer.

3.2.5. La fin de l'apartheid : une difficile transition

Les efforts pour lutter contre l'apartheid donnent des résultats décevants. Le principe consiste à donner une chance à la population noire. Mais des actions trop rapides donnent une mauvaise image de cette lutte. Par exemple, afin d'établir une force de défense acceptée comme crédible et légitime par la population, il a été décidé que l'armée devait refléter la composition de la population à tous les niveaux de la hiérarchie. Cette évolution crée des situations artificielles peu viables. Ainsi, dans l'armée de l'air, les anciens pilotes de l'ANC se sentent dévalorisés pendant que les officiers blancs se plaignent de l'avancement trop rapide d'officiers noirs de l'ANC insuffisamment qualifiés.

3.2.6. De bons fondamentaux mais une croissance insuffisante

Contrairement à une idée répandue, la situation économique léguée par le régime de l'apartheid était largement dégradée avec un fort taux de chômage, une inflation significative et une croissance limitée. Depuis la fin de l'apartheid et l'accession au pouvoir de l'ANC en 1994, le gouvernement a mené une politique économique rigoureuse, dans un cadre budgétaire et monétaire orthodoxe. Sur le plan économique les fondamentaux restent bons. La politique budgétaire est rigoureuse, l'investissement progresse et les exportations augmentent. Cependant, la croissance est particulièrement décevante. En 2000, la croissance du PIB était de 2,4% au lieu des 3,5 escomptés. En outre l'inflation représentait la même année 7,7% au lieu des 6,6% prévus.

Les résultats des programmes économiques lancés depuis 1994, (RDP-Reconstruction and development programme ; GEAR-Growth, employment and redistribution strategy) sont très positifs sur le plan de la diminution des dépenses publiques et de l'inflation. Le besoin de financement du secteur public est tombé de près de 10% du PIB en 1994 à 2,2% en 2000. Le déficit public a également été réduit de près de 5% du PIB en 1995 à 2,1% en 2000. Cette politique monétaire rigoureuse a permis une diminution du poids de la dette et de son coût. L'endettement est en effet tombé à 46% du PIB en 2000. Cette situation offre des

marges de manœuvre nouvelles au gouvernement qui pourrait stimuler la croissance par une relance modérée des dépenses publiques.

La banque centrale et le gouvernement ont également obtenu des résultats satisfaisants en matière d'inflation. Les derniers chiffres confirment cette évolution avec une augmentation des prix à la consommation de 6% au cours de la période du 1^{er} août 2000 au 31 juillet 2001. La banque centrale s'est fixé pour objectif de maintenir l'inflation dans une fourchette de 3% à 6% en 2002.

En revanche, les programmes économiques du gouvernement n'ont pas permis à l'Afrique du sud de connaître une croissance forte. Après avoir connu des taux de croissance supérieur à 3% entre 1994 et 1996, l'Afrique du sud a été frappée par la crise des pays émergents à partir de 1997 et jusqu'en 1999. Si l'économie a connu une certaine reprise en 2000, les prévisions optimistes du gouvernement se sont révélées surestimées. Globalement, la croissance sud africaine est restée inférieure à la croissance mondiale depuis 1994 et en particulier plus faible que la croissance des pays émergents (5% par an). Ceci explique notamment que le chômage se maintienne à un niveau extrêmement élevé.

La prévision du taux de croissance pour 2002 est de 2,5 % ce qui n'est pas suffisant. Mais les facteurs de cette croissance se modifient. Ainsi, la demande intérieure qui avait augmentée de 2,5% au premier trimestre a décliné à 2% au deuxième trimestre.

L'Afrique du sud est également caractérisée par un faible taux d'épargne, ce qui traduit les craintes des ménages blancs qui disposent des revenus les plus élevés.

3.2.7. Une économie largement soumise à la contrainte extérieure

L'économie sud-africaine est avant tout dépendante de l'évolution du marché des matières premières qui, avec les semi-produits, représente encore plus de la moitié des exportations. L'Afrique du Sud est également vulnérable aux chocs financiers internationaux car ce pays effectue des investissements important à l'étranger alors qu'il n'attire que peu d'investissements directs de l'étranger.

Cette vulnérabilité se traduit par une instabilité du rand sud-africain et par le maintien de taux d'intérêts élevés qui sont préjudiciables à la croissance de l'économie. La devise sud-africaine a connu deux crises majeures en 1996 (dépréciation de 20%) et en 1998 (dépréciation de 25%).

Le rand est à nouveau menacé depuis quelques mois. Alors que le taux de change était resté stable pendant le premier semestre, sa dépréciation est rapide depuis juillet 2001. Il a ainsi baissé de 6% entre juin et août. Depuis les attentats aux états Unis et leur répercussion sur les marchés émergents, la baisse se poursuit. Globalement, le rand s'est dévalué par rapport à décembre 2000 de 15% contre l'euro.



Le poids de l'histoire, le chômage, les inégalités sociales, le manque de clarté du discours de politique intérieure, des résultats économiques en dessous des minima nécessaires à la croissance font de l'Afrique du sud un pays émergent. Cependant, l'Afrique du sud pourrait être le pilier sur lequel pourrait s'appuyer le continent pour se développer.

3.3. Construire une position de leader africain

L'Afrique du sud est une puissance au regard du continent africain. Cependant il lui reste à se forger une place au niveau mondial. Dans ce cadre, la RSA a bien compris son intérêt de faire fructifier sa position de leader, au sein de la SADC. Cependant, des efforts restent à faire sur les plans politique, économique et social. En outre, l'Afrique du sud aura un besoin vital des aides qui pourront lui être offertes par les pays occidentaux afin de mettre en œuvre ses projets.

3.3.1. L'intégration régionale : une volonté

La SADC succède à la SADCC (Southern African Development Coordination Conference) en 1992. La SADC s'inspire de l'organisation européenne mais reste longtemps très bureaucratique. Ses projets ne dépassent pas le stade du papier. Cependant, depuis 1995 l'Afrique du sud entend faire jouer un rôle important à cette organisation et ce pays n'hésite pas à faire valoir ses idées. Ainsi, sur proposition de la RSA, Maurice devient le douzième membre de la SADC. En outre, la RSA est responsable depuis 1995 au sein de la SADC du groupe finance et investissement. Elle intervient pour 70% des exportations et 50% des importations de cette organisation régionale. Elle absorbe 60% du commerce inter-régional.

Le président Mbeki entend jouer un rôle important en Afrique en participant activement à la SADC. En outre, il compte bien utiliser cette position sur le plan

mondial en se plaçant comme interlocuteur privilégié des grandes puissances et en se faisant entendre à l'ONU.

3.3.2. Relever la situation économique

La perception de l'Afrique du sud à l'extérieur souffre d'un manque de clarté sur les objectifs du gouvernement et les moyens qu'il se donne pour les atteindre. Du point de vue purement économique, le maintien de taux d'intérêts élevés, la persistance du contrôle des changes, la confusion et la lenteur qui caractérisent le programme de privatisation sont des facteurs qui ne favorisent pas le décollage économique du pays. Par ailleurs, l'Afrique du sud pâtit d'une forte criminalité qui en dépit des discours sécuritaires du ministre de la sécurité M Tshwete ne paraît pas diminuer.

L'Afrique du sud souffre également de la crise zimbabwéenne et de la position peut être trop conciliante au gré des investisseurs internationaux en tous cas adoptée par le gouvernement à l'égard du président Mugabe.

Les problèmes de mise en place d'une nouvelle loi sur l'immigration et la difficulté actuelle que rencontre les entreprises étrangères à obtenir des permis de travail sont un autre élément d'incertitude qui pèse sur le développement.

Enfin, il est à souligner que des grandes entreprises sud africaines (Anglo-American, Bilton, Old mutual) ont délocalisé leur siège social, généralement à Londres, afin d'accéder plus facilement aux marchés de capitaux. Cela conduit les entreprises à donner la priorité à la conquête de nouveaux marchés plutôt qu'au renforcement de leurs activités en Afrique du sud. La situation économique ne pourra évoluer qu'avec la mise en œuvre des moyens de lutte contre ces différents problèmes.

3.3.3. Relation de la France avec la RSA

Les relations diplomatiques ont repris depuis 1991, à la fin du régime de l'Apartheid. Cependant, la France, première puissance Africaine a vu son rôle diminuer dans une région que tous nos partenaires considèrent comme la pierre angulaire de leur politique africaine. Selon le rapport de M Jacques Migozzi, ancien ambassadeur, sur « le rôle de la France en Afrique australe », la France devrait donner une priorité à la RSA dans ses actions africaines.

En effet, la RSA a découvert le poids de la France en Afrique à l'occasion du conflit en RDC en 1998. Depuis, nos relations s'améliorent mais elles restent modestes et souffrent d'un éloignement géographique et culturel. Les coopérations les plus importantes s'exercent dans les domaines de la culture, des sciences et de la technique, et de la défense.

Dans ce dernier domaine, il faut noter une baisse très forte de la qualité des forces armées en raison des réorganisations trop régulières. De plus, les forces armées sont très courtisées et elle ne sont pas dimensionnées pour répondre favorablement à toutes les demandes de coopération. Enfin, il semble que la RSA cherche à mettre au point son propre système de force de sécurité, concurrent de RECAMP.

3.3.4. Action de l'Europe

L'Union européenne est le principal partenaire de Pretoria, son premier donateur (la RSA reçoit 125 millions d'euro par an dans le cadre du PERD depuis 1996), son premier client (43% des exportations), et son premier investisseur (63% des investissements).

Après la normalisation de la situation politique en Afrique du sud, l'Union européenne a adopté des mesures commerciales et un programme d'aide au développement.

Depuis 1995 la communauté européenne met en œuvre un programme de développement dans le cadre PERD. Ce programme pluriannuel est doté d'un budget annuel moyen de 127,5 Euros³¹. Ses objectifs sont centrés sur l'intégration de l'économie sud africaine dans l'économie mondiale, la consolidation de la démocratie, le respect des droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des plus défavorisés.

En juin 1998, l'Afrique du sud a adhéré à la convention de Lomé, remplacée en juin 2000 par l'Accord de Cotonou, convention régissant la coopération entre l'Union européenne et les pays de l'ACP. Cependant, compte tenu que l'Afrique du sud n'est pas considérée comme un pays en développement, elle est exclue du régime général d'échange, des protocoles commerciaux de la convention et des aides du FED. Les relations entre l'Europe et l'Afrique du sud sont donc définies par un accord bilatéral, signé en 1999.

³¹ <http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/lvb/r12200.htm>

3.3.5. Autres coopérations

Les Etats unis, l'Angleterre, l'Allemagne figurent en tête des investisseurs

Pour les Etats unis, aux ressources de l'US AID d'environ 70 M.\$, s'ajoute le programme du Peace Corps, de l'US Information Agency et des aides privées pour environ 100M\$ par an.

La Grande Bretagne conduit un programme triennal de 60 millions de Livres en faveur de la santé, de l'éducation, du développement rural, de l'aide aux petites et moyennes entreprises et du soutien à la démocratie.

L'Allemagne, premier partenaire commercial de la RSA développe depuis 1995 des actions de coopération technique et un programme de construction en zone rurale.

3.3.6. Les projets

Comme les autres pays d'Afrique, la RSA doit définir des priorités. Ces dernières sont très comparables à celles des autres PED africains, mais les domaines à prendre en compte sont tout aussi nombreux. Il s'agit, de l'aide à la promotion de la démocratie (à savoir, la formation à la citoyenneté, l'amélioration de la sécurité, la sensibilisation au respect des droits de l'homme), de l'aide au système judiciaire, de l'aide aux populations déshéritées, de la lutte contre la pauvreté, de l'amélioration de l'environnement, de l'accès à l'eau, aux soins, au logement social à l'éducation et enfin, du développement en zone urbaine.

Des axes prioritaires ont déjà été déterminés et cela a permis en 2000 de prendre en compte trois projets. Le développement de radios communautaires, l'appui à la sécurité publique et à la formation de la police sud africaine et la participation à la création d'une école des métiers de l'eau.



Comme la plupart des pays africains la RSA peut être considérée comme un PED. Cependant sa situation diffère par sa place de nation leader au sein du continent et par le fait que des outils de développement économiques existent sur son territoire. Ses atouts pour sortir du sous développement sont donc réels, mais il n'en demeure pas moins que les solutions à mettre en œuvre couvrent les mêmes domaines sociaux, politiques et économiques.

Créer l'unité de la nation, s'imposer sur le plan continental pour obtenir l'écoute de la communauté internationale sont les voies qui permettront à la RSA de sortir de sa condition de PED.

Conclusion

Guillaume d'Orange écrivait « il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer ». Cette citation s'applique à l'Afrique. Après quarante année d'échec ce continent doit poursuivre ses efforts et l'Europe notamment, doit être présente pour assurer l'appui des actions africaines.

Ces efforts ont un but qui va au delà de l'humanisme ou du mercantilisme. En fait c'est de la stabilité future du monde dont il s'agit.

En effet, la situation instable du tiers monde pourrait entraîner une déstabilisation mondiale par effet domino. La pauvreté entraîne l'émigration. Dans les pays riches, les émigrés remplissent les banlieues et retrouvent les problèmes de pauvreté. Cela participe à la montée de l'insécurité et cette situation induit une recrudescence des nationalismes. La délinquance et l'extrémisme produisent un cocktail explosif. Un autre facteur de déstabilisation est le non remboursement de la dette qui pourrait mettre l'économie des pays riches en mauvaise posture. De même, le tiers monde fait peser la menace d'une rupture de l'approvisionnement en énergie et en matières premières.

Enfin, les guerres de demain, auront peut être pour origine les pays sous développés. Pour expliquer dans quel monde nous entrons après la disparition de l'Union Soviétique et la fin de la guerre froide, le professeur américain Samuel Huntington affirmait dans un article publié en 1993 « mon hypothèse est que, dans le monde nouveau, les conflits n'auront pas pour origine essentiellement l'idéologie ou l'économie. Les grandes causes de divisions de l'humanité et les principales sources de conflits seront culturelles... le choc des civilisation dominera la politique mondiale. Les lignes de fracture entre les civilisation seront les lignes de front de demain...le monde sera façonné par les interactions de sept ou huit civilisations majeures : les civilisations occidentales, confucéenne, japonaise, islamique, hindouiste, slave orthodoxe, latino-américaine, et peut être

africaine ». Pour contrarier cette thèse qui encourage la xénophobie, certains soutiennent qu'il n'y aura plus qu'une civilisation unique, celle du capitalisme, et que les prochains conflits seront en quelque sorte des guerres civiles d'un genre nouveau. Au sein d'une même civilisation universelle, il n'y aura plus de guerre entre les nations mais, si les inégalités perdurent, nous assisterons à des affrontements de plus en plus violents entre les exclus et les nantis. La volonté d'homogénéisation, caractérisée par la mondialisation, associée à de trop fortes inégalités entraîneront à coup sûr des crises. Les pays sous développés voudront à tout prix accéder aux richesses auxquelles ils ont droit.

Table des matières

GLOSSAIRE	2
INTRODUCTION	3
1. LE SOUS DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE	5
1.1. LES MANIFESTATIONS DU SOUS DEVELOPPEMENT	5
1.1.1. <i>Le chômage et la pauvreté</i>	6
1.1.2. <i>Les carences en matière d'éducation et de formation</i>	6
1.1.3. <i>Les mauvaises conditions d'habitat</i>	6
1.1.4. <i>Regroupement des pauvres à la périphérie des grandes villes</i>	7
1.1.5. <i>La faim</i>	7
1.2. LES CAUSES DU SOUS DEVELOPPEMENT	8
1.2.1. <i>La géographie facteur de sous développement</i>	8
1.2.2. <i>La situation sanitaire</i>	8
1.2.3. <i>Une démographie en déphasage avec la croissance économique</i>	9
1.2.4. <i>Retard de l'agriculture</i>	9
1.2.5. <i>Retard de l'industrie</i>	10
1.2.6. <i>Dépendance financière</i>	11
1.2.7. <i>Dépendance commerciale</i>	11
1.2.8. <i>Des inégalités sociale criantes</i>	11
1.2.9. <i>La guerre facteur d'appauvrissement</i>	12
1.3. LES CONSEQUENCES DU SOUS DEVELOPPEMENT	13
1.3.1. <i>Le Facteur psychologique</i>	13
1.3.2. <i>L'état faible , facteur de crise</i>	13
1.3.3. <i>Les guerres</i>	14
1.3.4. <i>La crise agricole</i>	14
1.3.5. <i>La crise économique et commerciale</i>	15
2. QUELLES SOLUTIONS POUR L'AFRIQUE ?	16
2.1. LES EXPERIENCES DU PASSE, POUR DES SOLUTIONS EFFICACES.....	16
2.1.1. <i>Vaincre les facteurs d'échec endogènes</i>	16
2.1.2. <i>Les plans d'ajustement structurels :une solution exogène sans avenir</i>	16
2.1.3. <i>L'exemple des sociétés qui font des profits</i>	17
2.2. CREER LA DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT	18
2.2.1. <i>Les intégrations régionales</i>	18
a) Une situation d'échec depuis 40 ans.....	18
b) Vers une prise de conscience.....	18
c) Des enjeux importants	19
• Elargissement du marché et le développement des échanges commerciaux :	19
• Amélioration de la productivité par une meilleure organisation	19
• Renforcement de la concurrence	20
• Investissements étrangers.....	20
• Une crédibilité politique.....	20
• Une approche en commun des grands problèmes et chantiers de développement :	20
2.2.2. <i>L'aide de la France</i>	21
2.2.3. <i>L'aide de l'Union européenne</i>	21
2.2.4. <i>Efficacité des aides</i>	23
2.2.5. <i>L'annulation de la dette</i>	23
2.2.6. <i>Les priorités</i>	24
a) La croissance pour tous	24
b) L'agriculture solution au sous développement	24
c) Favoriser l'émergence du secteur informel	25
d) Rattraper le retard en matière d'infrastructure.....	25
2.3. L'ACCOMPAGNEMENT POLITIQUE DU DEVELOPPEMENT	26

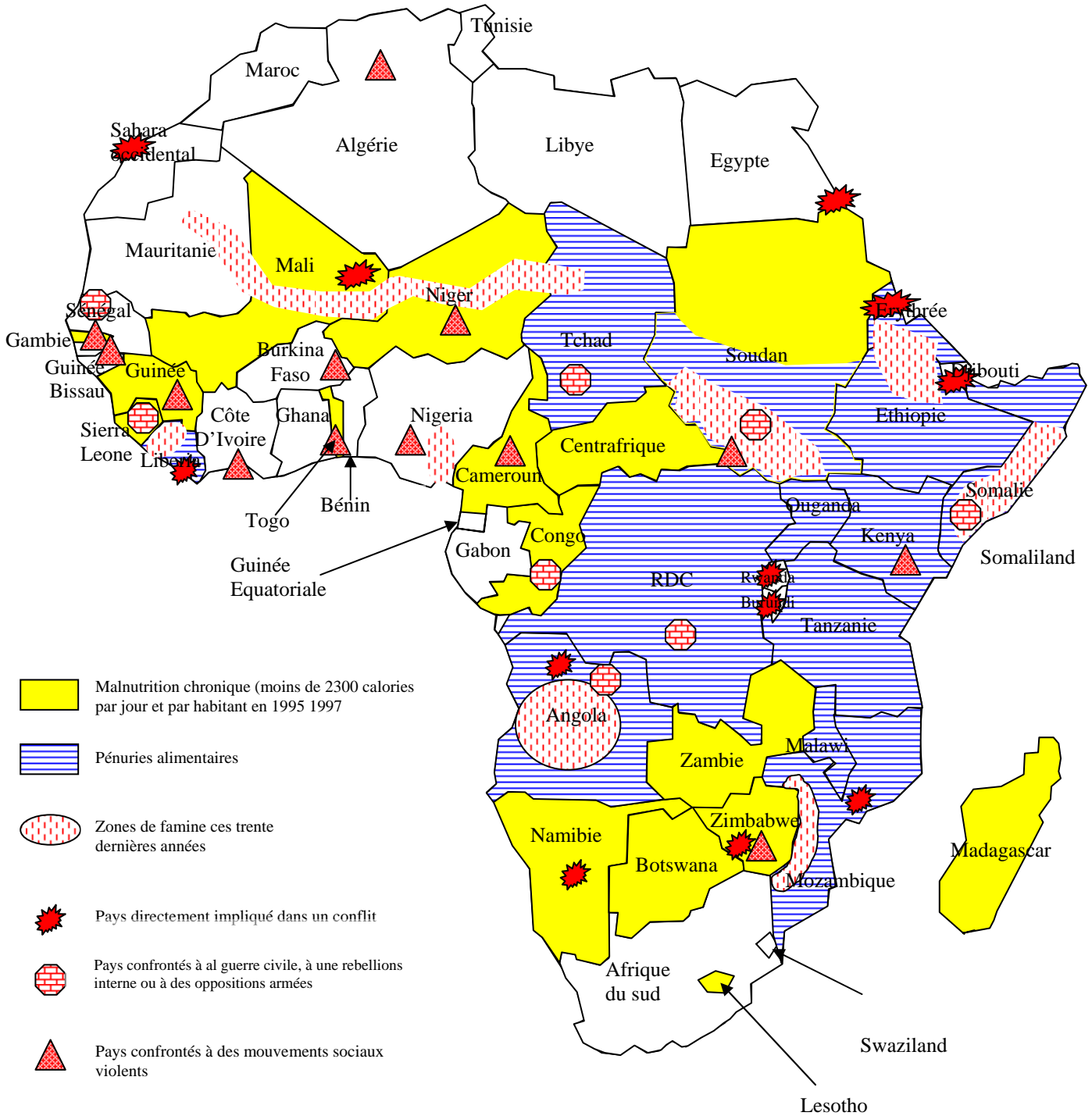
2.3.1.	<i>La pacification politique solution au sous développement</i>	26
a)	Influence politique de l' Afrique dans le monde	26
b)	Un état fort et reconnu du peuple	27
c)	Vers la démocratie.....	27
2.3.2.	<i>La politique de la paix, fondement du développement</i>	28
a)	Prévention des conflits	28
	• Les actions de l'ONU.....	28
	• Les difficultés des organisations africaines.....	29
b)	Gestion des conflits	30
c)	Règlement des crises	30
	• Prendre en compte les différences africaines	30
	• Commencer le développement avant la fin de crise.....	31
	• Consolider la paix	31
d)	Le service militaire comme facteur de développement	32
3.	CAS DE L'AFRIQUE DU SUD	33
3.1.	UN PAYS DEVELOPPE ?.....	33
3.1.1.	<i>Situation générale du pays</i>	33
3.1.2.	<i>Contexte politique</i>	33
3.1.3.	<i>Contexte humain</i>	33
3.1.4.	<i>Contexte économique et financier</i>	34
3.2.	DES FAIBLESSES STRUCTURELLES	35
3.2.1.	<i>Une situation politique intérieure difficile</i>	35
3.2.2.	<i>Les faux pas du président</i>	36
3.2.3.	<i>La démocratie déséquilibrée</i>	36
3.2.4.	<i>La montée des tensions internes</i>	36
3.2.5.	<i>La fin de l'apartheid : une difficile transition</i>	37
3.2.6.	<i>De bons fondamentaux mais une croissance insuffisante</i>	37
3.2.7.	<i>Une économie largement soumise à la contrainte extérieure</i>	38
3.3.	CONSTRUIRE UNE POSITION DE LEADER AFRICAIN	39
3.3.1.	<i>L'intégration régionale : une volonté</i>	39
3.3.2.	<i>Relever la situation économique</i>	40
3.3.3.	<i>Relation de la France avec la RSA</i>	40
3.3.4.	<i>Action de l'Europe</i>	41
3.3.5.	<i>Autres coopérations</i>	42
3.3.6.	<i>Les projets</i>	42
	CONCLUSION	43
	TABLE DES MATIERES	45
	TABLE DES ANNEXES	47

Table des annexes

Annexe 1 :	La faim, facteur de crise
Annexe 2 :	Les réfugiés en Afrique
Annexe 3 :	Les intégrations régionales africaines
Annexe 4 :	Chronologie de l'Afrique du Sud
Annexe 5 :	Bibliographie

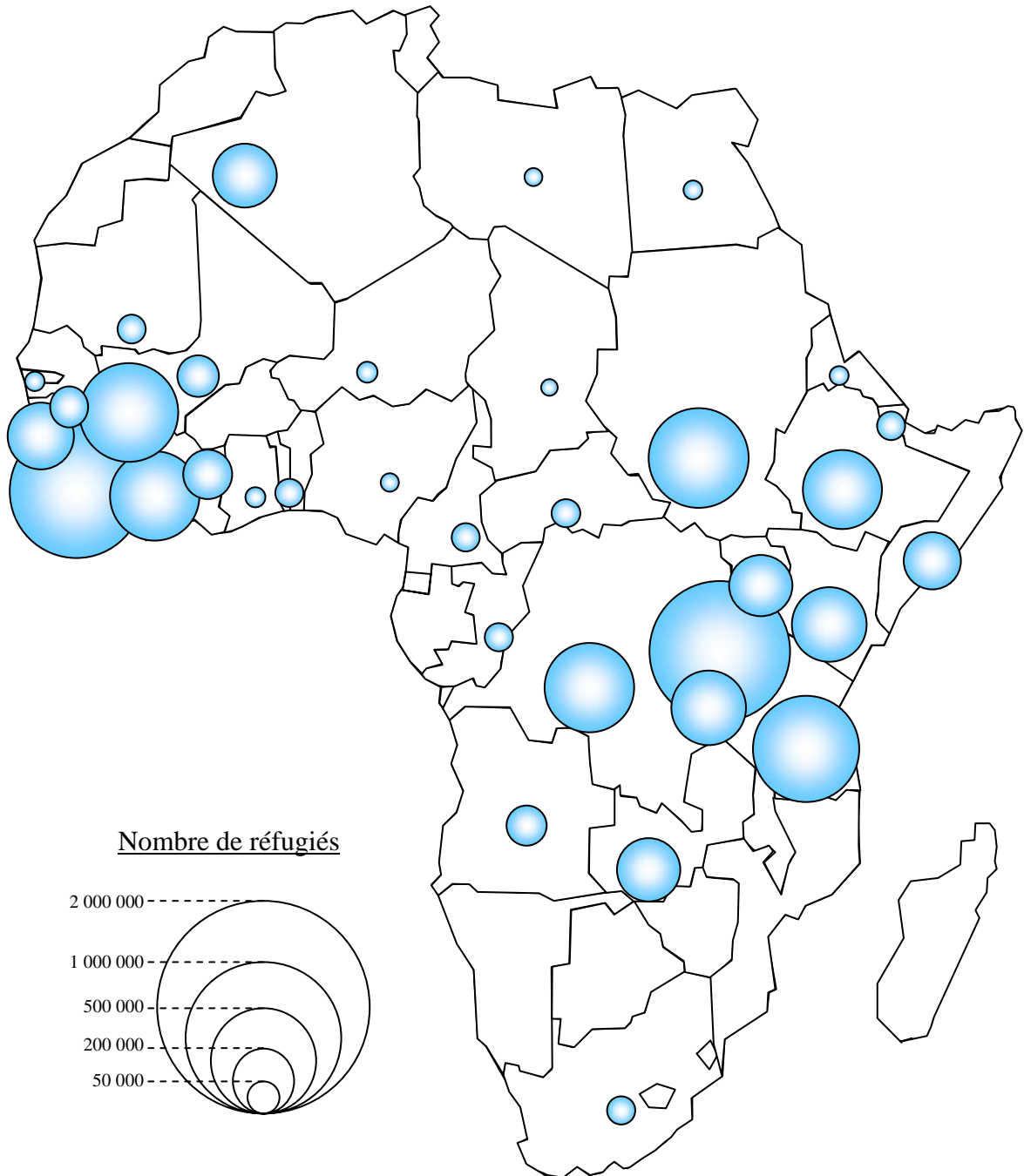
Annexe 1

La faim, un facteur de crise



Sources : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD économique juillet 1996 – The state of food insecurity in the world, FAO, Rome, 1999.

Annexe 2 Les réfugiés en Afrique

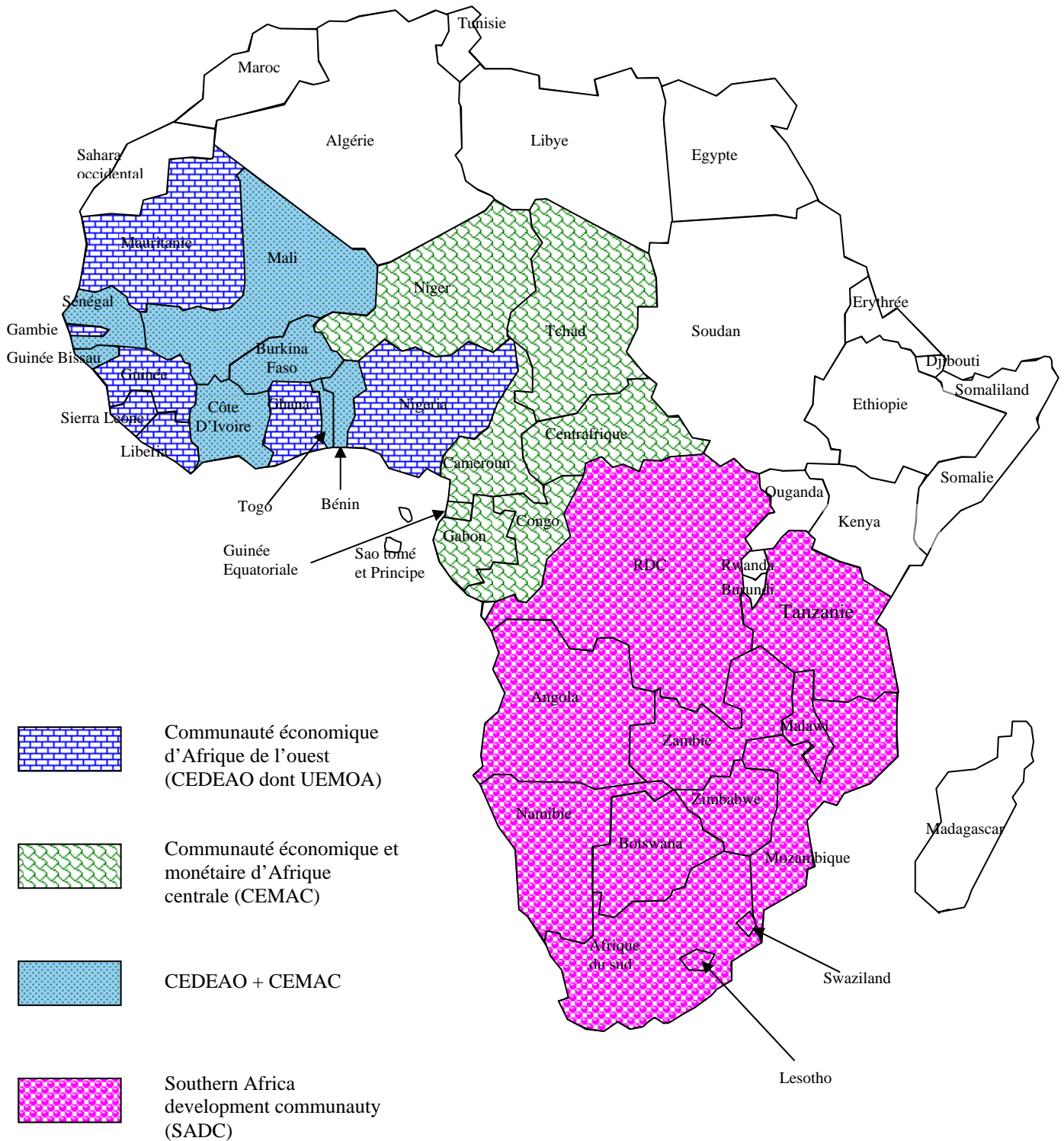


Source : Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – décembre 1999

Annexe 3

Les intégrations régionales en Afrique

L'Afrique compte des centaines d'organisations inter - étatiques, mais les résultats sont souvent décevants. Ici sont représentés les intégration régionales qui fonctionnent et qui ont un avenir.



Annexe 4

Chronologie de l'Afrique du Sud

1487	Une expédition portugaise conduite par Bartolomeu Dias atteint la côte sud de l'actuelle Afrique du sud.
1652	La compagnie hollandaise des Indes orientales fonde au Cap un poste de ravitaillement sur la route des épices.
1688	Arrivée au cap des Huguenots français
1652 1795	Guerre entre européens et Xhosas. Expansion territoriale des européens. Importation massive d'esclaves. Soumission des Hottentots.
1806	Les britanniques occupent définitivement le Cap.
1816 1828	Shaka crée le royaume Zoulou. Les guerres de conquête Zoulou provoquent le Mfecane (vaste mouvement de population) dans toute l'Afrique Australe.
1834	Abolition de l'esclavage dans la colonie britannique du Cap. 5000 Afrikaners accompagnés de leur esclave partent vers l'intérieur fonder leur propre territoire ou ils pourront maintenir une société esclavagiste. C'est le grand trek (migration).
1838	Les Afrikaners remportent sur les Zoulou la bataille de Blood river. Ils créent la République du Natal qui est annexée en 1843 par les britanniques.
1852 1854	La grande Bretagne reconnaît l'indépendance des républiques Boers du Transvaal, puis de l'état libre d'Orange.
1856	Le grand abattage de bétail chez les Xhosas marque la fin de la résistance de ce groupe aux envahisseurs européens.
1867	Découverte de diamants sur le site de Kimberley. La première ville minière d'Afrique du Sud se développe rapidement.
1877 1880	Les Britanniques annexent le Transvaal, puis lui rendent son indépendance.
1879	Les britanniques s'emparent du royaume Zoulou
1886	Découverte et début de l'exploitation des mines d'or du Witwatersrand. En 10 ans Johannesburg devient la première ville de la région et un centre économique d'envergure internationale. C'est pour contrôler cette richesse que les Britanniques poussent à la guerre la république du Transvaal.
1898	Les Boers du Transvaal conquièrent le royaume Venda, dernier royaume africain indépendant de la région.
1899 1902	Guerre des Boers. Elle s'achève par la victoire britannique et l'annexion des deux républiques Boers.
1910	Formation de l'union sud africaine : colonies du Cap et du Natal, état libre d'Orange et Transvaal.
1912	Fondation à Bloemfontein du South African Native National Congress qui devient l'African National Congress en 1923
1913	Native's Land Act : limite les droits de propriété des africains aux réserves (7,3% du territoire) Première et principale loi ségrégative.
1914 1918	L'Afrique du Sud participe à la guerre au côté des alliés.
1922	Répression à Johannesburg d'une révolte de mineur blanc qui protestent contre l'emploi de travailleurs noirs.
1923	Natives' Urban Areas Act : principe selon lequel les noirs ne sont tolérés en ville que s'ils ont un emploi.
1924	Industrial Conciliation Act : exclusion des africains de toute négociation sociale et salariale.

1934	Création par Daniel Malan d'un parti national qui prône l'apartheid.
1936	Nouveau land act qui étend les réserves africaines à 13,8% des terres mais limite encore plus les droits des africains hors de celle ci.
1939 1945	L'Afrique du Sud participe à la guerre au côté des alliés.
1946	Grèves massives dans les mines d'or. Près de 100 000 mineurs noirs participent à ces actions. L'armée est chargée de mater le mouvement.
1948	Le parti national remporte les élections et annonce la mise en place de l'apartheid.
1949	Vote de la première loi d'apartheid. Elle interdit les mariages inter raciaux.
1952	Le port du <i>pass</i> est obligatoire pour les noirs. Le <i>south african indian congress</i> lance la défiance, forme de résistance passive à l'apartheid
1953	La résistance passive est interdite. Le droit de grève est retiré aux noirs. Mise en place de la ségrégation dans les lieux publiques, les transports et dans l'éducation.
1954	Déplacement de population noire vivant en zone déclarée blanche.
1955	3000 délégués des mouvements d'opposition se réunissent à Kliptown et signe la charte de la liberté pour une Afrique du sud non raciale et démocratique
1956	Le droit de vote est retiré aux noirs du Cap. Les syndicats multiraciaux sont interdits. 156 opposants dont Nelson Mandela sont accusés d'avoir voulu renverser l'état et poursuivi pour haute trahison. Les accusés seront déclarés innocents après un procès de quatre ans.
1959	Fondation du pan africanist congress (PAC) parti radical anti apartheid qui rejete l'alliance de l'ANC avec les libéraux blancs et les organisations indiennes.
1960	Le 21 mars, à Sharpeville un township du sud de la région de Johannesburg, la police tire sur la foule qui manifeste contre le pass à l'appel du PAC. 67 morts, l'état d'urgence est déclaré. L'ANC et le PAC sont interdits. Albert Luthuli président de l'ANC reçoit le prix Nobel de la paix.
1961	L'Afrique du sud devient une république et quitte le Commonwealth. L'ANC crée sa branche armée, Umkhonto we sizwe (la lance de la nation)
1963	Les principaux dirigeants de l'ANC, dont Nelson Mandela sont arrêtés pour haute trahison. Ils sont condamnés à la prison à perpétuité en 1964.
1964	Les Nations Unies appellent à des sanctions économiques contre l'Afrique du sud.
1968	Création de la <i>South african students organisation (SASO) présidée par steve Biko</i>
1970	Les africains sont privés de tout droit en Afrique du sud blanche
1973	Grèves et agitation étudiante
1974	L'Afrique du sud est exclue de l'assemblée générale des Nations Unies
1976	Début d'une révolte violente généralisée conduite par des jeunes
1977	Steeve Biko est arrêté et assassiné en prison
1979	La plupart des lois sur l'emploi des non-blancs sont abolies
1982	Création du parti conservateur d'Afrique du sud qui s'oppose au projet de partage du pouvoir avec les indiens et les coloured (métis). L'armée sud africaine attaque les bases de l'ANC au Mozambique et au Lesotho. Le cours de l'or s'effondre. Début d'une crise économique profonde. Mouvements de grève.
1983	Nouvelle constitution qui instaure un parlement tricaméral (blanc, indien, métis) dont chaque chambre est responsable pour chaque des groupes. Rien n'est prévu pour la représentation des noir. Création du front démocratique uni (United démocratique front – UDF) pour coordonner la résistance au régime. L'UDF devient le représentant dans le pays de l'ANC mais regroupe, au delà, pratiquement l'ensemble de l'opposition démocratique.

1984	Révolte dans les townships contre les évictions de squatters, notamment à Crossroad au Cap. L'armée est envoyée dans les townships. L'UDF appelle au boycott des élections des nouveaux parlements. Campagne de boycott du paiement des loyers et services. Assassinats et boycott des conseillers municipaux noirs mis en place par le régime. Pieter Botsa devient président de la république, élu par le nouveau parlement. Desmond Tutu, archevêque anglican du Cap reçoit le prix Nobel de la paix pour sa lutte contre l'apartheid.
1985	La police tire sur la foule réunie pour commémorer le massacre de Sharpville (21 morts). L'ANC appelle à rendre les townships ingouvernables. Les violences éclatent partout. Plus de 1000 morts, 35 000 soldats sont envoyés dans les townships. Création de COSATU, fédération des principaux syndicats. Des patrons blancs rencontrent des représentants de l'ANC à Lusaka. Au Natal début des affrontements violents entre les militants de l'Inkatha et de l'UDF qui font des milliers de morts.
1986	L'état d'urgence est déclaré. Plus de 8000 nouveaux prisonniers politiques. Destruction massive de camps de squatters au Cap. Grèves dans tous les secteurs. Les mines sont très affectées. Abolition de la loi sur le port du <i>pass</i> .
1988	Interdiction du COSATU et de 18 organisations politiques.
1989	Frederik de Klerk succède à Pieter Botha et annonce des négociations avec l'ANC. Libération de prisonniers politiques.
1990	Lévee des interdictions des organisations politiques. Olivier Tambo, président de l'ANC en exil rentre en Afrique du Sud. Libération de Nelson Mandela. L'ANC renonce à la lutte armée en échange de la libération de prisonniers politiques. Les violences entre l'ANC et l'Inkatha s'intensifient avec l'appui occulte des forces de police. Levée de l'état d'urgence en vigueur depuis 1986. Amnistie des exilés politiques. Conférence France – Afrique à la Baule
1991	Abolition des principales lois de l'apartheid. Accord de paix entre la plupart des organisations politiques. La violence continue cependant. Ouverture de la première session de la CODESA (convention pour une Afrique du Sud démocratique) qui va négocier la transition politique.
1992	Lors d'un référendum, 68,7% des électeurs blancs votent en faveur de réformes. Massacre de Boipatong : 37 personnes tuées par l'Inkatha. Arrêt puis reprise des négociations. Le PAC s'y oppose. L'Inkatha se retire des négociations.
1993	Assassinat de Chris Hani, secrétaire général du parti communiste, ancien de la branche armée de l'ANC. La violence s'intensifie encore dans les townships. Accord entre l'ANC et le parti national sur la constitution intermédiaire et l'organisation des élections. L'ONU lève les sanctions économiques contre la RSA. Prix Nobel de la paix attribué à Nelson Mandela et à Frederik de Klerk
1994	Les Bantoustans sont officiellement réintégrés dans l'Afrique du Sud. Le 9 mai Nelson Mandela est élu président par le parlement. Un gouvernement d'union nationale est formé. En juillet le président Mitterrand se rend en visite officielle en RSA. La RSA réintègre le Commonwealth, l'ONU, la SADC, l'UNESCO, le FMI, la Banque mondiale. Visite d'Alain Juppé en RSA. Victoire de l'ANC aux élections ? Nelson Mandela devient président de la RSA. La RSA rejoint le mouvement des non alignés
1995	Abolition de la peine de mort. Victoire de l'ANC aux élections locales dans sept des neuf provinces avec 63,7% des élus.
1996	Ouverture de la commission « vérité et réconciliation ». Visite de Nelson Mandela en France.

1997	En février, la nouvelle constitution sud africaine, dont le texte a été signé en 1996, entre en vigueur et marque la dernière étape institutionnelle de la fin de l'apartheid. Flambée de violence dans les quartier métis du cap où s'affrontent gang et milice. 50° congrès de l'ANC. Le parti parvient malgré des pronostics peu favorables à maintenir son unité et son programme de gouvernement contesté par le parti communiste et le COSATU. Thabo Mbéki succède à Nelson Mandela à la tête de l'ANC.
1998	Le COSATU se déclare toujours opposé au programme GEAR (growth, employment and redistribution) du gouvernement. Chute des cours du Rand et krack boursier. Intervention armée de la RSA et du Botswana au Lesotho. La commission vérité et réconciliation met en cause un certain nombre de personnalité de l'ANC, dont certains membres du gouvernement soupçonnés de violation des droits de l'homme. L'efficacité de 'l'affirmative action » contesté par la majorité des entrepreneurs sud africains. La RSA délaisse l'armement français au profit du groupe britannico-suédois SAAB. Visite du président Chirac en Afrique australe.
1999	Visite en RSA de M. Charles Josselin. Accord de libre échange UE/RSA. Election en RSA : M. Thabo Mbeki élu président.
2000	Sommet France – Afrique au Caire. Sommet SADC à Windhoek. Réunion SADC/UE
2001	Sommet SADC à Windhoek. Réunion du groupe II (Nations Unies) du Forum de dialogue politique Franco-sud africain. Réunion de commission mixte de défense, de coopération culturelle, scientifique et technique, France – RSA à Prétoria. Visite du 1° ministre M. Lionel Jospin.

Sources : « Problèmes politiques et sociaux. Dossiers d'actualité mondiale » N°810, 1- octobre 1998 : « La nouvelle Afrique du sud » Philippe Gervais-Lambony.

Rapport de m. Jacques Migozzi, ancien ambassadeur, sur « le rôle de la France en Afrique australe » 2001

Annexe 5

Bibliographie

1. Ouvrages généraux

Terrance Lorne Mooney « Un défi : le développement en zone de conflit armé » OCDE – 1995 - Paris
Alain Dubresson et Jean pierre Raison « L’Afrique subsaharienne – une géographie du changement » Armand Collin – 1998
Smail Goumezi « Le virus de la pauvreté » édition Corlet – collection Panoramiques – 1998.
Yves Lacoste « Géographie du sous développement » PUF collection Magellan – 1968
Thierry de Montbrial « Mémoire du temps présent » Flammarion – 1996
Maryse Fabriès-Verfaillie « L’Afrique du nord et le Moyen Orient dans le nouvel espace mondial » PUF 1998
Ignacio Ramonet « Géopolitique du chaos » Galilée – 1997
Bassey Ibok et Nhara W. « OAU early warning system on conflict situation in Africa » Addis Abeba – 1996
Ouvrages spécialisés
Ousamane Ouédraogo « Plaidoyer macroéconomique pour l’Afrique » édition Karthala – 1999
Johny Egg et Javier Herrera « Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne » Edition de l’Aube 1998
Marc Montoussé – Serge d’Agostino – Arcangelo Figliuzzi « 100 fiches pour comprendre l’histoire économique contemporaine » édition BREAL – 2000
André Gauthier « L’économie mondiale des années 1880 aux années 2000 » Edition BREAL 1999
Gérard Cahin « Les Nations Unies et la construction de la paix en Afrique : entre désengagement et expérimentation » Revue générale droit international public – 2000 – page 73 à 105.
Nkundabagenzi Félix « L’Union européenne et la prévention des conflits africains » - Groupe de recherche et d’information sur la paix et la sécurité en Afrique – 2000-
Daniel C BACH « Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne » Karthala – Paris - 1998

2. Documentation officielle

Rapport 2000 de la PNUD
Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies (RAMSES) 2002

3. Article et dossier de presse

JAN Guérolé, Pargny François, Jouve Edmond « L’Afrique subsaharienne peut-elle sortir du non développement ? » – Périodique « problèmes économiques n°2621 16/6/99)
La crise africaine : nouveaux défis, nouveaux enjeux – périodique « Défense – n° 76 juin 1997
Lugab Bernard « L’Afrique au tournant du millénaire » - périodique « L’Afrique réelle – n°26 1999.
Hugo Sada « comment assurer la paix et la stabilité en Afrique » revue Défense nationale Octobre 1999
Manière de voir – le Monde diplomatique – Afrique en renaissance – mai juin 2000

4. Sources orales

14 décembre 2001 - Lieutenant colonel Mora et Capitaine de frégate Coppin – Ministère des affaires étrangères/direction générale des affaires politique et de sécurité/Direction de la coopération militaire de Défense – 244, boulevard Saint germain Paris

5. Sites internet

www.africa.u-bordeaux.fr
www.cean.u-bordeaux.fr
www.cc.utah.edu/~pks1019
www.africahomepage.org
www.France.diplomatie.gouv.fr
www.unpd.org